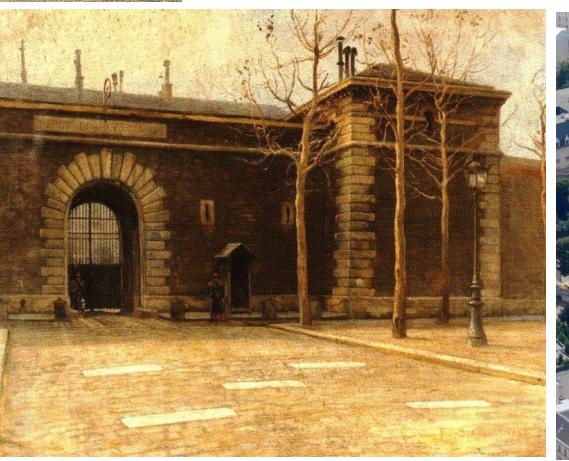


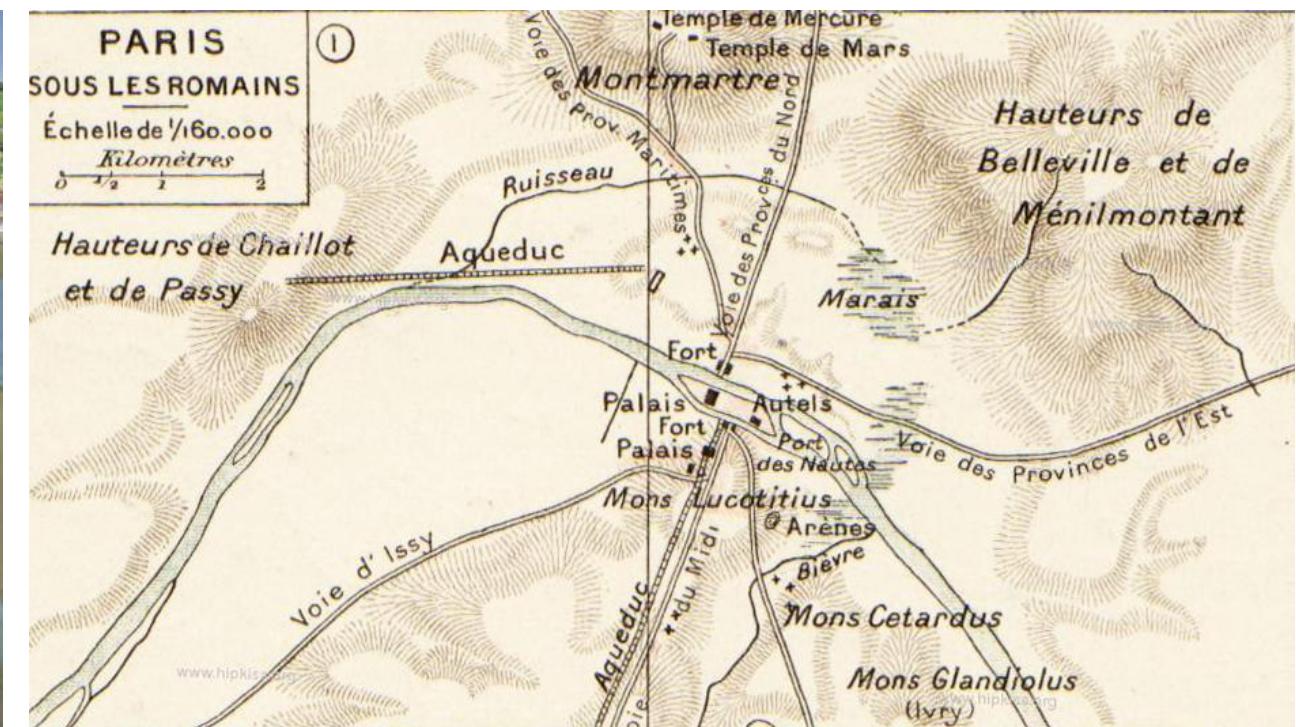


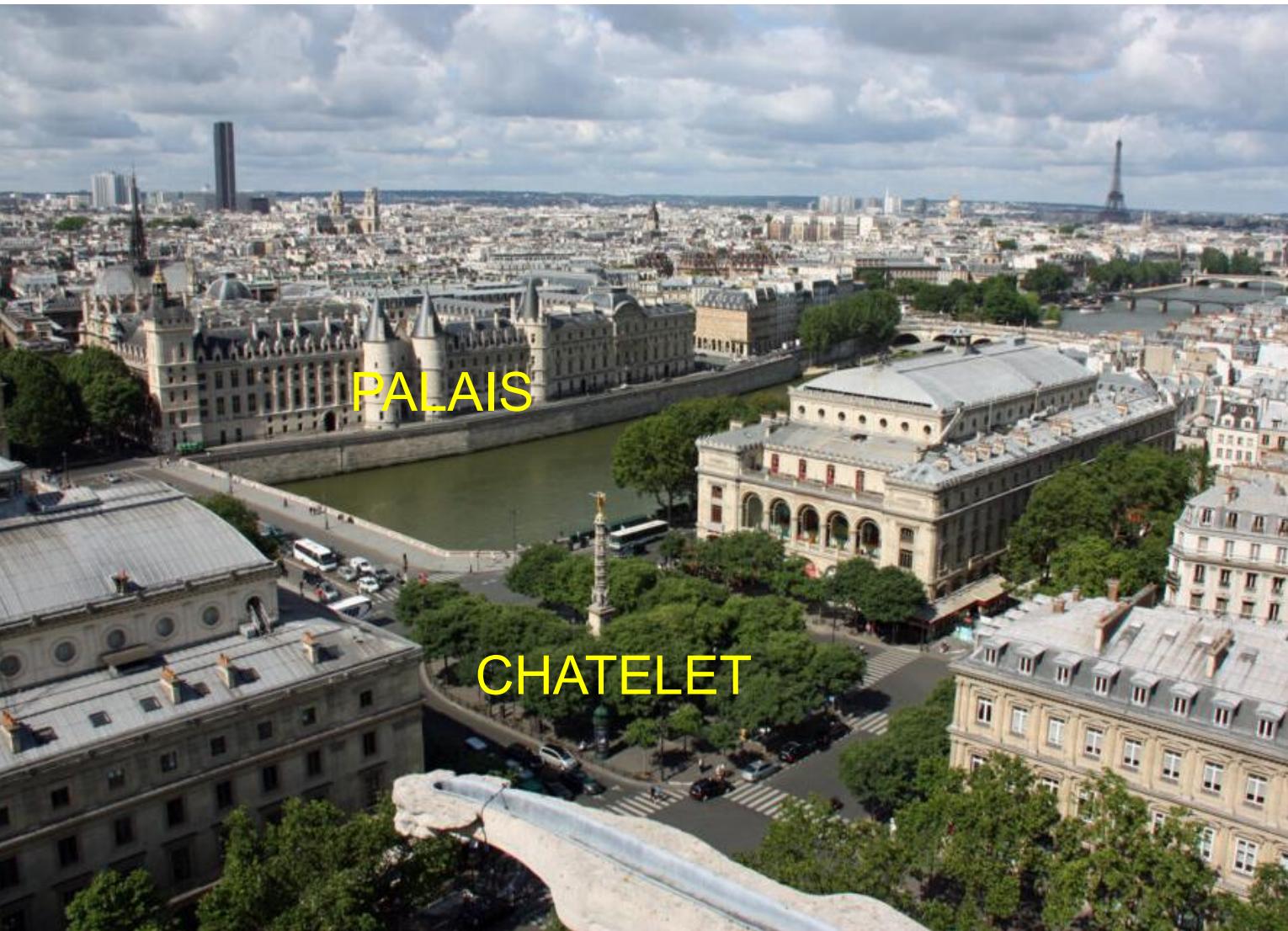
Histoire des Lieux de Justice à Paris



Dès l'époque gallo-romaine, le gouverneur romain rend la justice dans son **palais de l'île de la Cité**. La prison où aurait été enfermé Saint-Denis se trouvait à l'emplacement de l'ancienne église Saint-Denis de la Chartre (Carcer). Le Mons Martyrium (Montmartre) est un lieu d'exécution resté dans les mémoires.

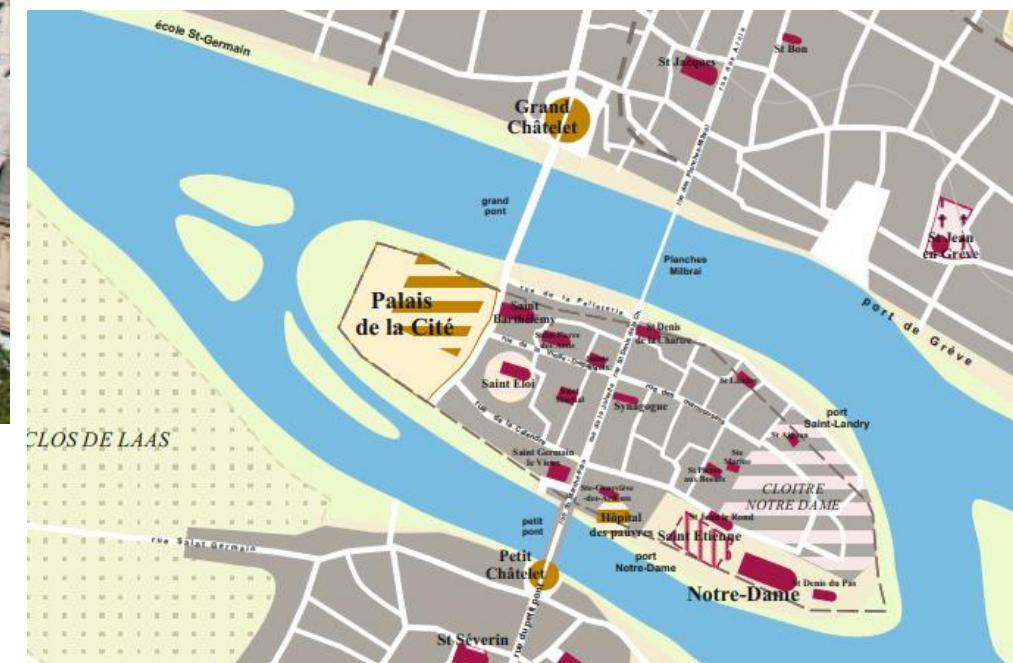
Les premiers rois Francs puis les comtes de Paris vont continuer à siéger au Palais.



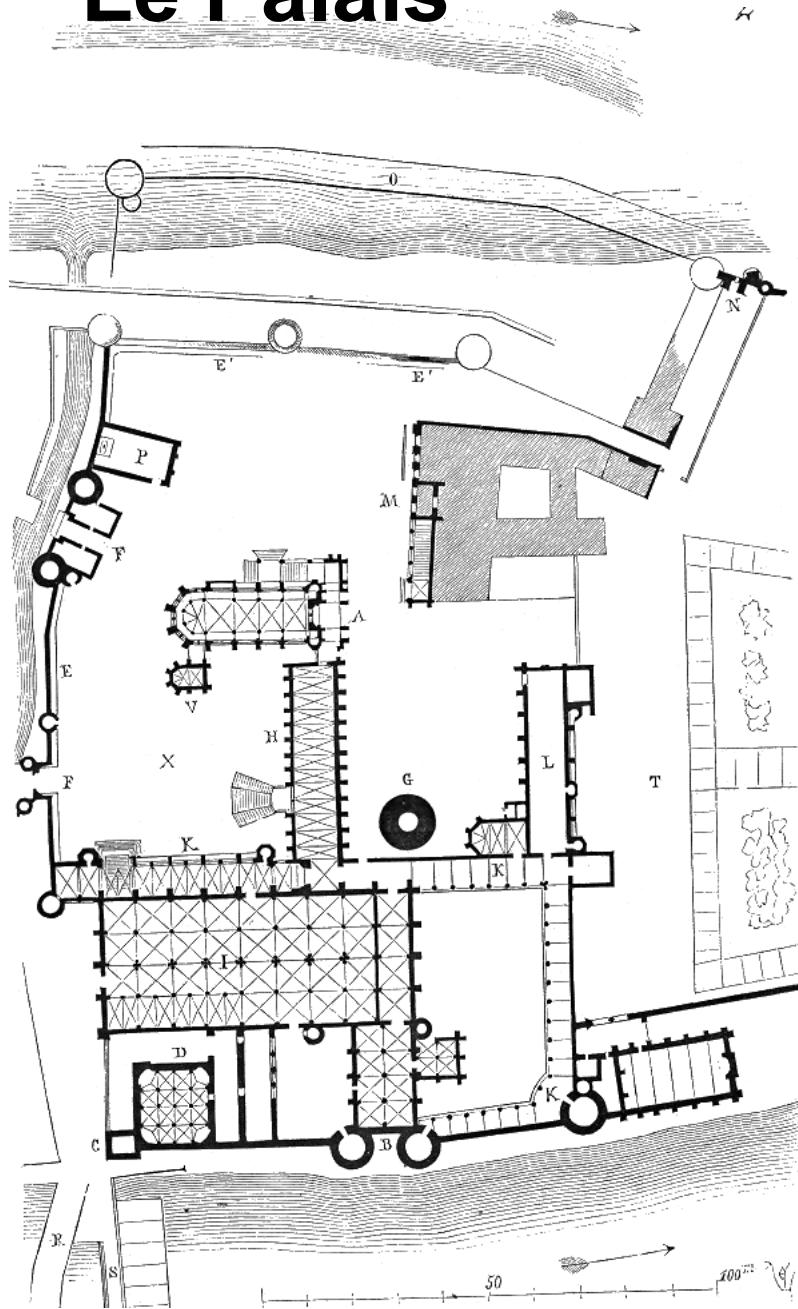


2 sites pour la justice du Roi à Paris.

En 987 le comte de Paris devient Roi de France.
Désormais la justice royale sera rendue au **Palais**
la justice du comté sera rendue au **Châtelet**.

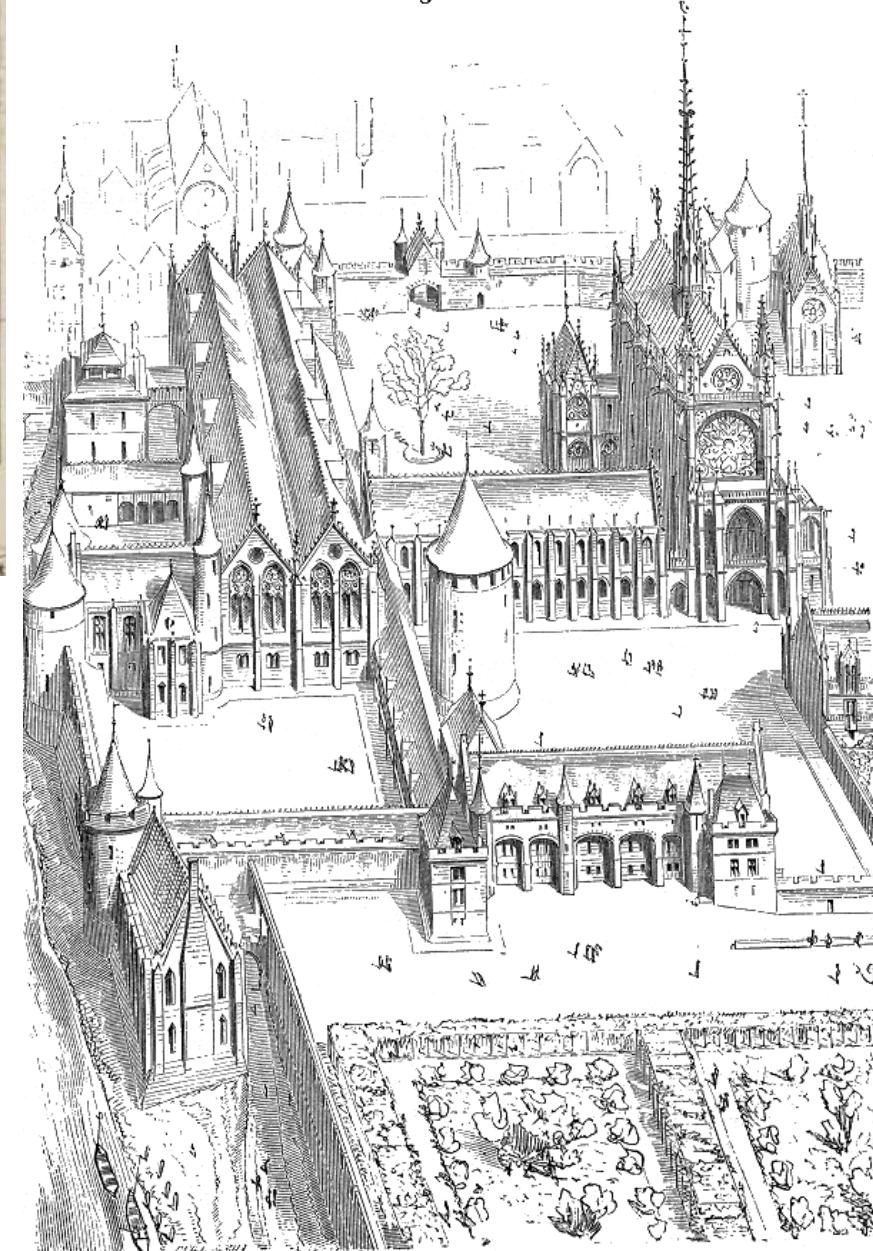


Le Palais



Jusqu'à Louis IX, le Roi aime rendre la justice en personne en son **Palais**. Il est conseillé par la **Curia Régis**. Ses arrêts doivent prendre en compte de multiples droits coutumiers, dont les archives sont constituées par Philippe Auguste après Fréteval.

État du Palais au XIVème siècle





Voulue par Saint-Louis, la « Sainte Chapelle » est la manifestation que le Roi de France est **Fontaine de Justice** en son Palais. Il va imposer la prééminence de sa justice à toutes les juridictions seigneuriales.



Pour suivre le développement de l'administration royale, la **Curia Régis** est scindée en plusieurs chambres spécialisées: Chambre des Comptes, des Monnaies, du Trésor, des Aides, et surtout une chambre dédiée à la **justice déléguée, le Parlement**, créé par St Louis et Philippe III

A partir de Louis IX, les légistes du Conseil du Roi prennent le pas sur les grands féodaux au Parlement.

En créant l'Olim et le Trésor des Chartes, Saint-Louis rend incontournable la jurisprudence et oblige à la professionnalisation.

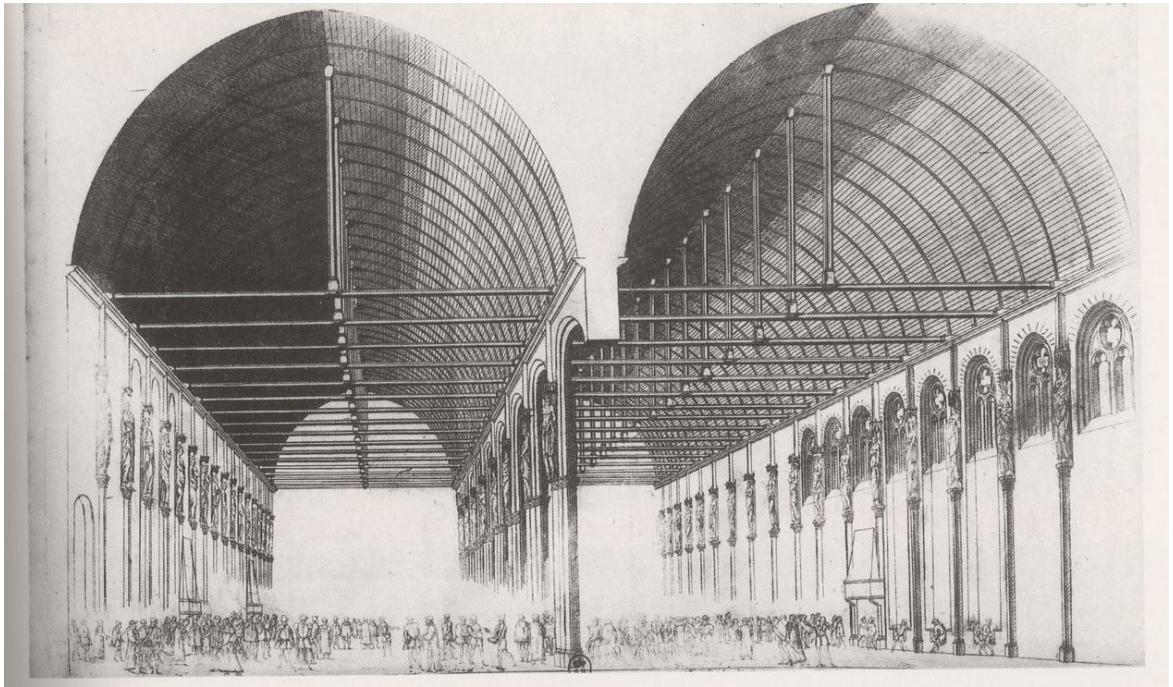
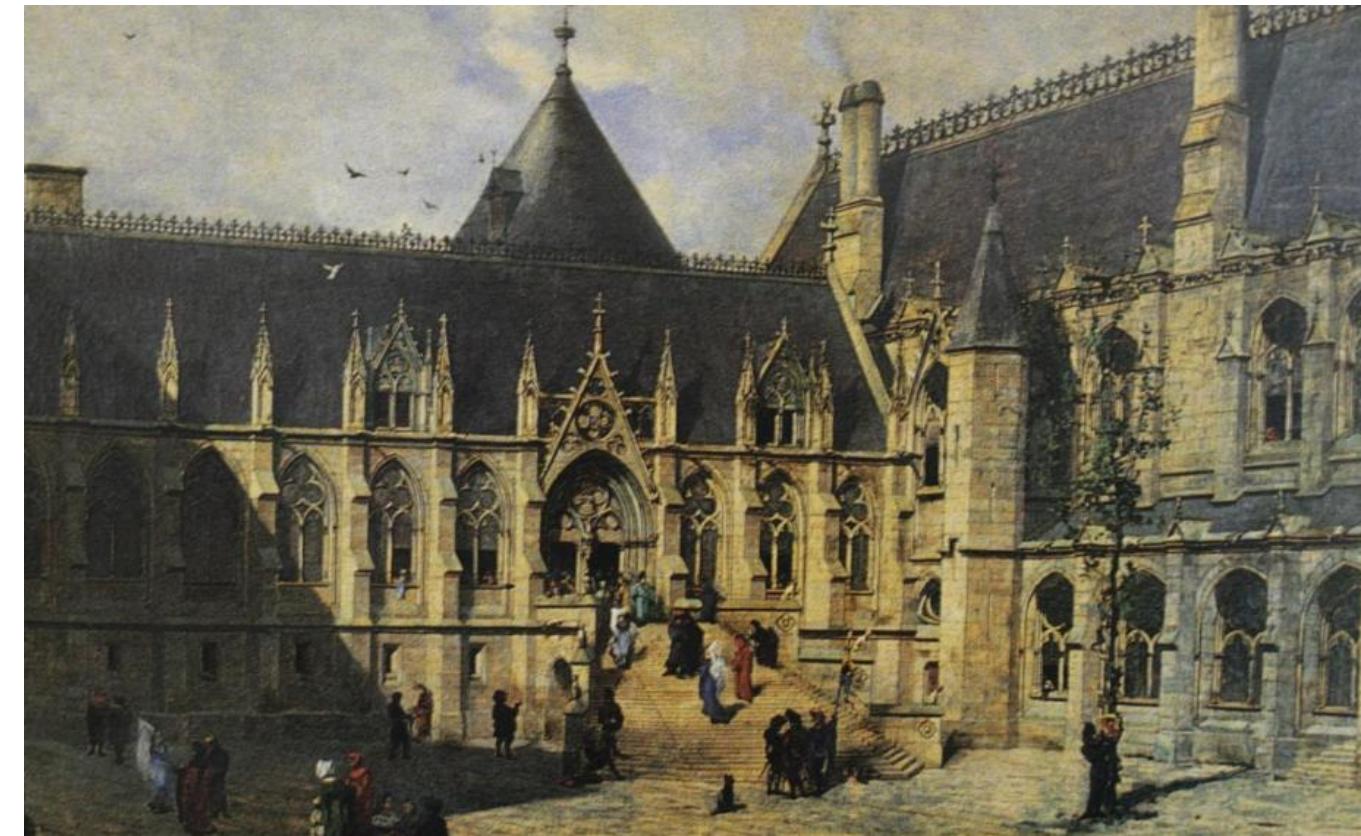
En supprimant le duel judiciaire et en instituant la possibilité d'appel devant la justice du Roi pour toute juridiction inférieure, il provoque un afflux d'affaires nouvelles au Parlement.

La **Justice Retenue** reste du ressort du Conseil du Roi (puis du Grand-Conseil).

A l'origine, les parlementaires sont nommés par le Roi. François 1^{er} rend les charges véniales et héréditaires. Une noblesse de robe se constitue.

Louis IX construit la **galerie Mercière** pour abriter des marchands.

Philippe IV le Bel édifie de vastes extensions pour accueillir les nouvelles chambres, un personnel devenu très important ainsi que la foule des justiciables et des badauds. Tout ce monde se croise dans la **Grande Salle**



Le Parlement rend la justice déléguée du Roi (cour souveraine sans appel), mais aussi les causes des grands féodaux, et en appel les causes des juridictions inférieures. Pour faire face au nombre des affaires, il s'organise en plusieurs chambres:

- la **Grand-Chambre** est le cœur du dispositif.

Le Parlement y exerce son droit de remontrance et le Roi son Lit de Justice.

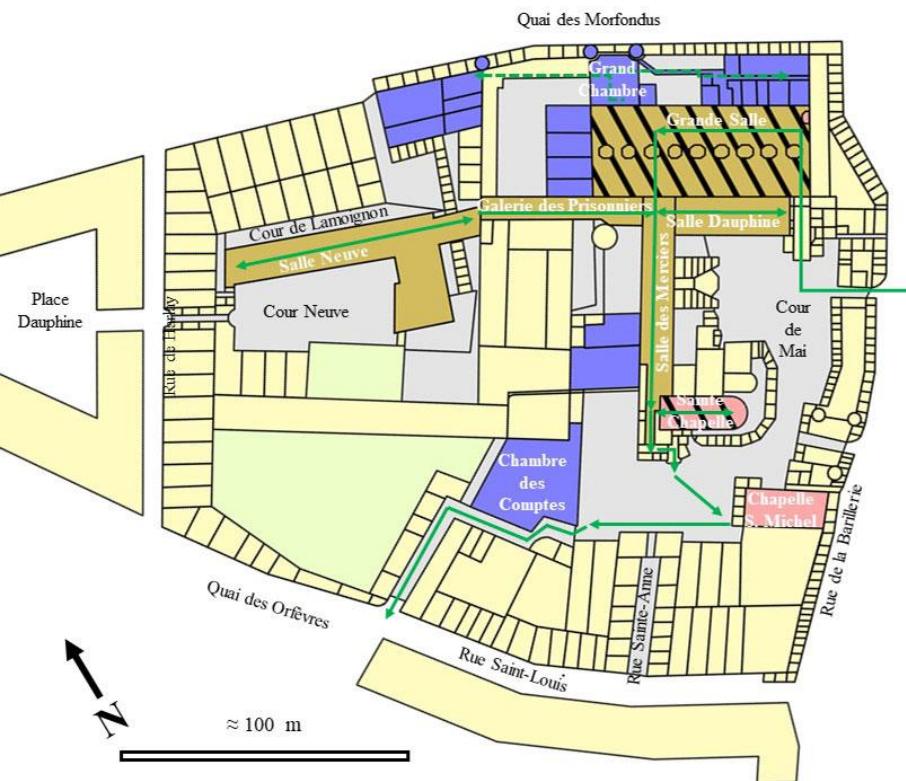
- puis la chambre des Enquêtes, celle des Requêtes et celle des Affaires Criminelles ou de la Tournelle.



En 1360 le Palais, abandonné par Charles V, n'est plus le séjour du Roi, il devient véritablement le **Palais de Justice**.

Le Palais est agrandi et remanié au fur et à mesure des besoins liés à l'accroissement constant du nombre des causes portées à la connaissance du Parlement.

De nouvelles galeries marchandes sont installées (en 1630, la galerie Dauphine rejoint la galerie Mercière de Louis IX)



Un circuit de visite

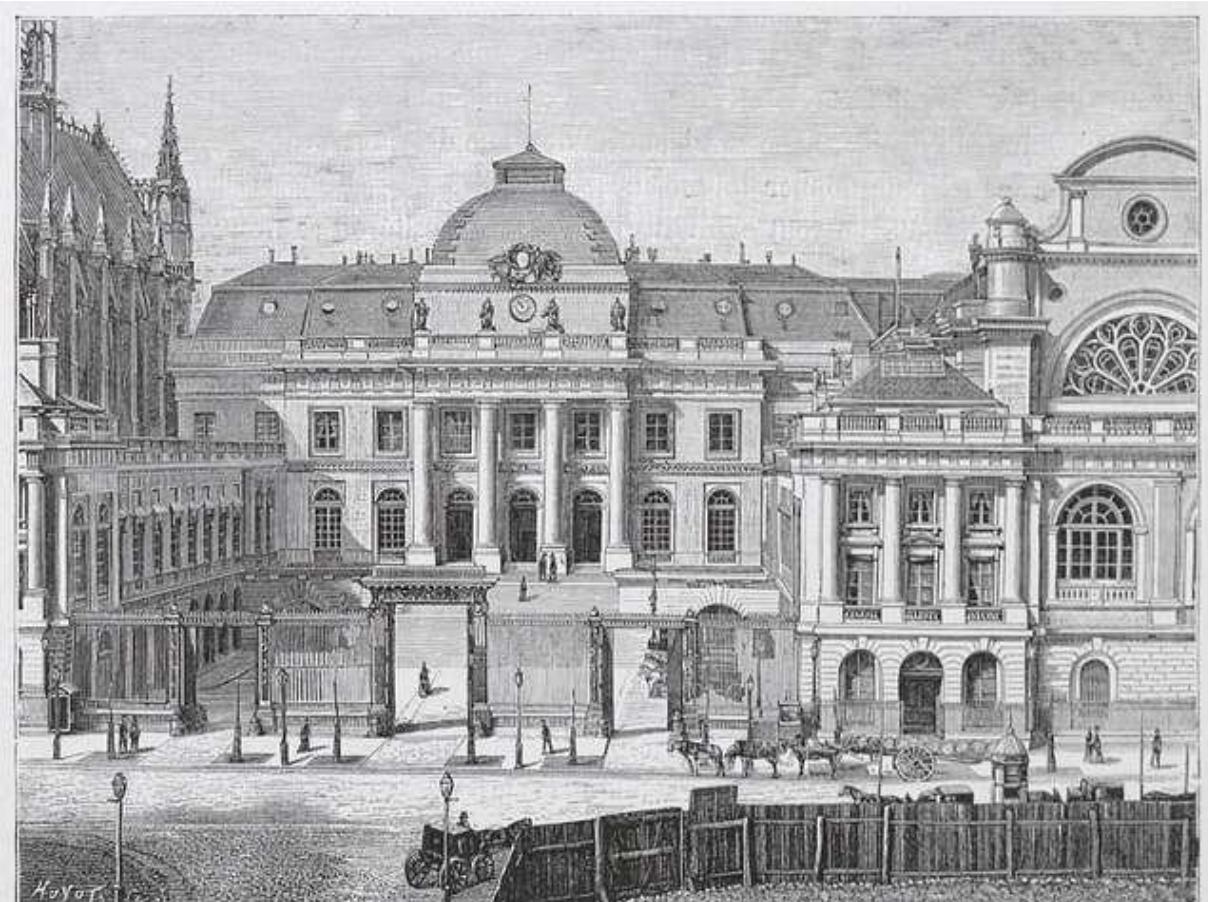
- Un itinéraire préconisé
- Un itinéraire incertain
- Une attention à l'architecture

Des sujets d'intérêt divers

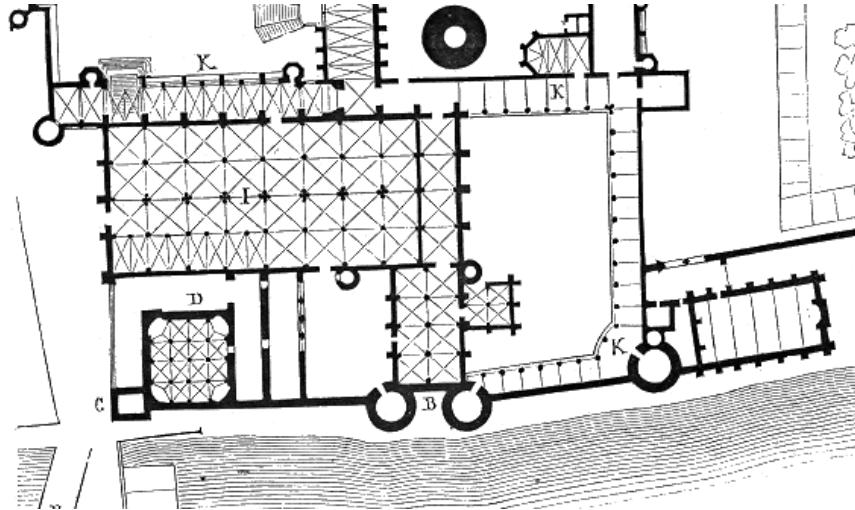
- Une déambulation commerciale
« toutes sortes de galaneries, de bijoux & d'ajustements de femmes du meilleur goût, & des plus nouvelles modes »
- Une découverte judiciaire
« les chambres [...] ornées de peintures, sculptures, & dorures magnifiques, & dignes de votre curiosité »
- Un parcours religieux
la Sainte Chapelle « un des ouvrages les plus hardis & les plus admirables d'Europe »



Plusieurs bâtiments doivent être reconstruits ou rénovés après les **incendies** de 1502, 1618 et 1776. Après 1502 la grand-chambre reçoit son décor Louis XII toujours reconstitué depuis. Jacques Desbrosse reconstruit la grande salle après 1618, avec sa volumétrie d'origine. Desmaisons construit les bâtiments aujourd'hui visibles autour de la **cour de Mai** après 1776,



Depuis le XIIème siècle, un concierge administre le fonctionnement du Palais, dont la justice intérieure. Quand Charles V quitte le Palais, la salle des gens d'armes, la salle des gardes, la cuisine, le préau des hommes jusqu'à la tour Bonbec sont convertis en prisons pour les prévenus en attente de jugement. Elles sont placées sous la responsabilité du Concierge: c'est **la Conciergerie**.



Le Châtelet

La justice du comte de Paris est déléguée à un vicomte puis au **Prévôt de Paris** (1060). Le prévôt siège au **Grand Châtelet**. Pour accueillir cette administration en constant développement, le Petit Châtelet lui est aussi affecté et le Grand Châtelet est fréquemment agrandi et remanié de Louis VI le Gros à Louis XIV.

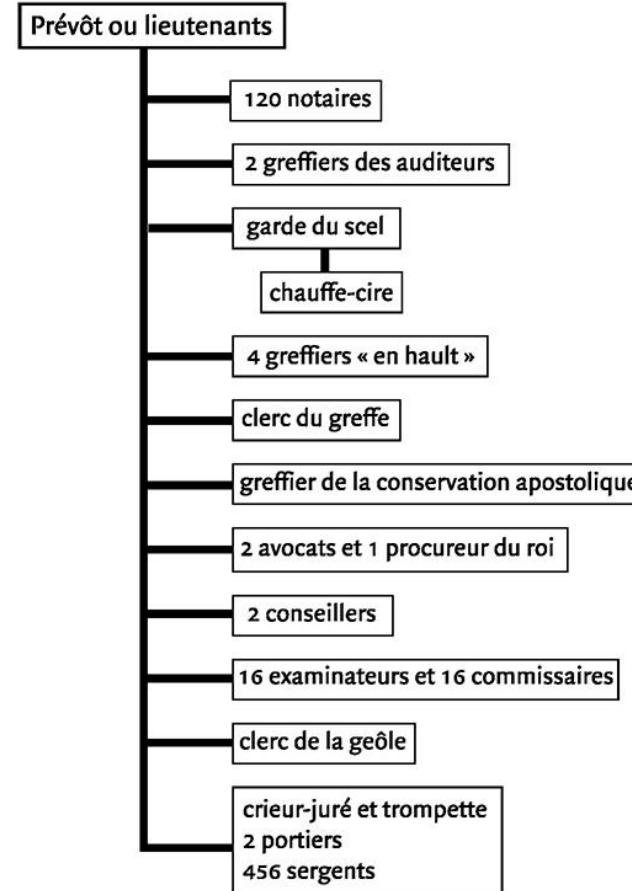


Jusqu'en 1674 le Châtelet doit composer avec les autres juridictions seigneuriales de Paris, tout en prenant progressivement le pas sur elles.

Les causes des juridictions seigneuriales de Paris sont jugées en appel au Châtelet.

Progressivement les sergents du Châtelet interpellent les délinquants dans toutes les rues de Paris, même celles des territoires seigneuriaux.

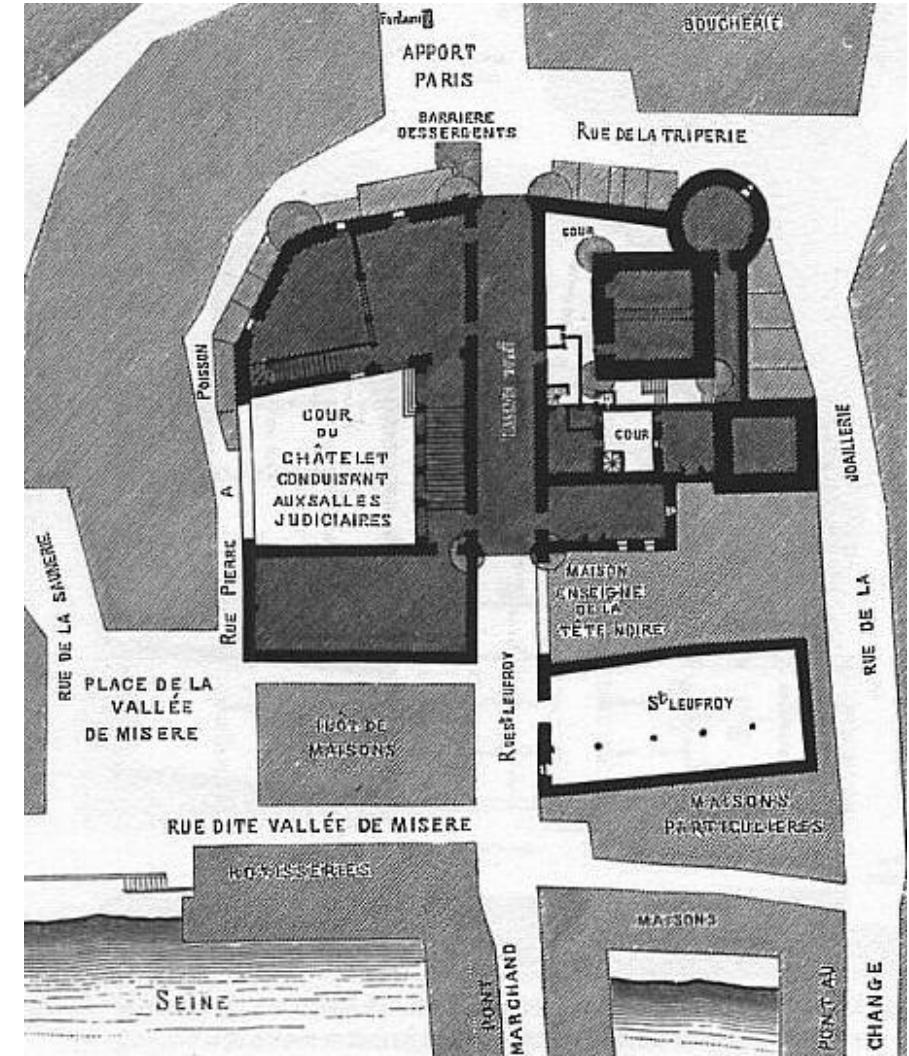
En **1674** Louis XIV supprime les juridictions seigneuriales. Toutes les justices sont rattachées au Châtelet



Pour rendre la justice, le prévôt s'appuie sur un Lieutenant Civil et un Lieutenant Criminel, puis un Lieutenant Général de Police. Le **Lieutenant Criminel** instruit les causes criminelles.

Le **Lieutenant Civil** exerce la justice distributive et contentieuse.

A partir de 1667, le **Lieutenant Général de Police** dispose d'un rôle judiciaire important, souvent discrétionnaire: jugement des contraventions à la réglementation, des flagrants délits, et lettres de cachets par délégation.



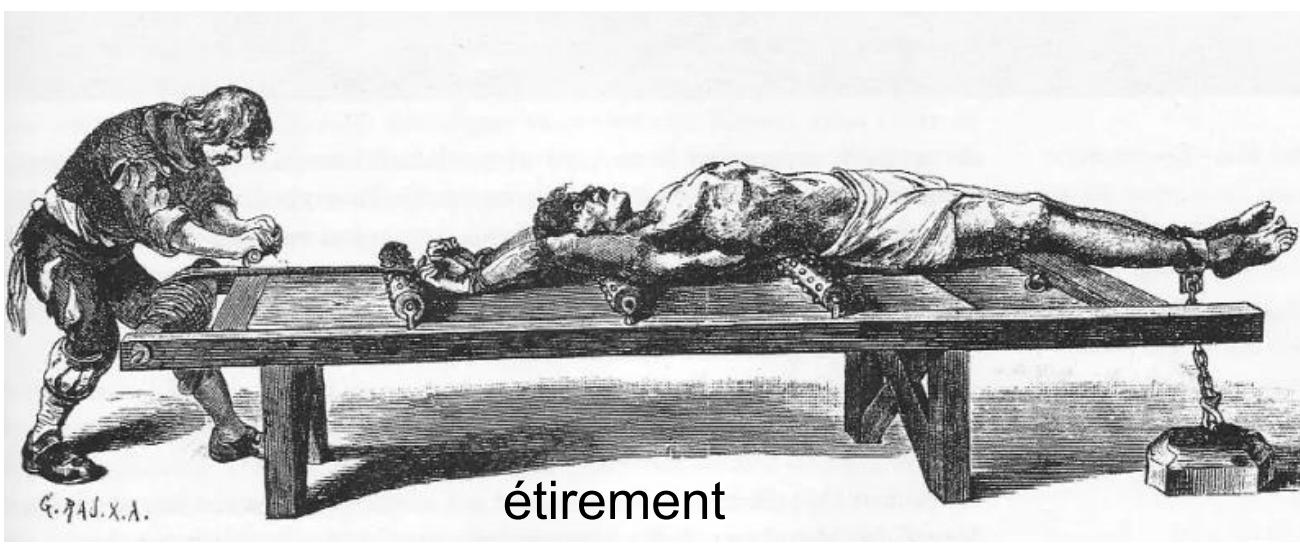
Les lieux d'exécution des peines de la justice royale

Sous l'Ancien Régime, la prison n'est pas une peine punissant un délit mais une mesure d'enfermement dans l'attente d'un procès ou de l'exécution d'une peine, ou une mise à l'écart de la société.



La **conciergerie** et le **Grand Châtelet** abritent les 2 principales **prisons royales**. Avec 3 catégories de geôles: communes, au secret ou basse fosse et un tarif de geôlage. (chambre à la pistole). La basse fosse abrite la **Morgue**.





étirement

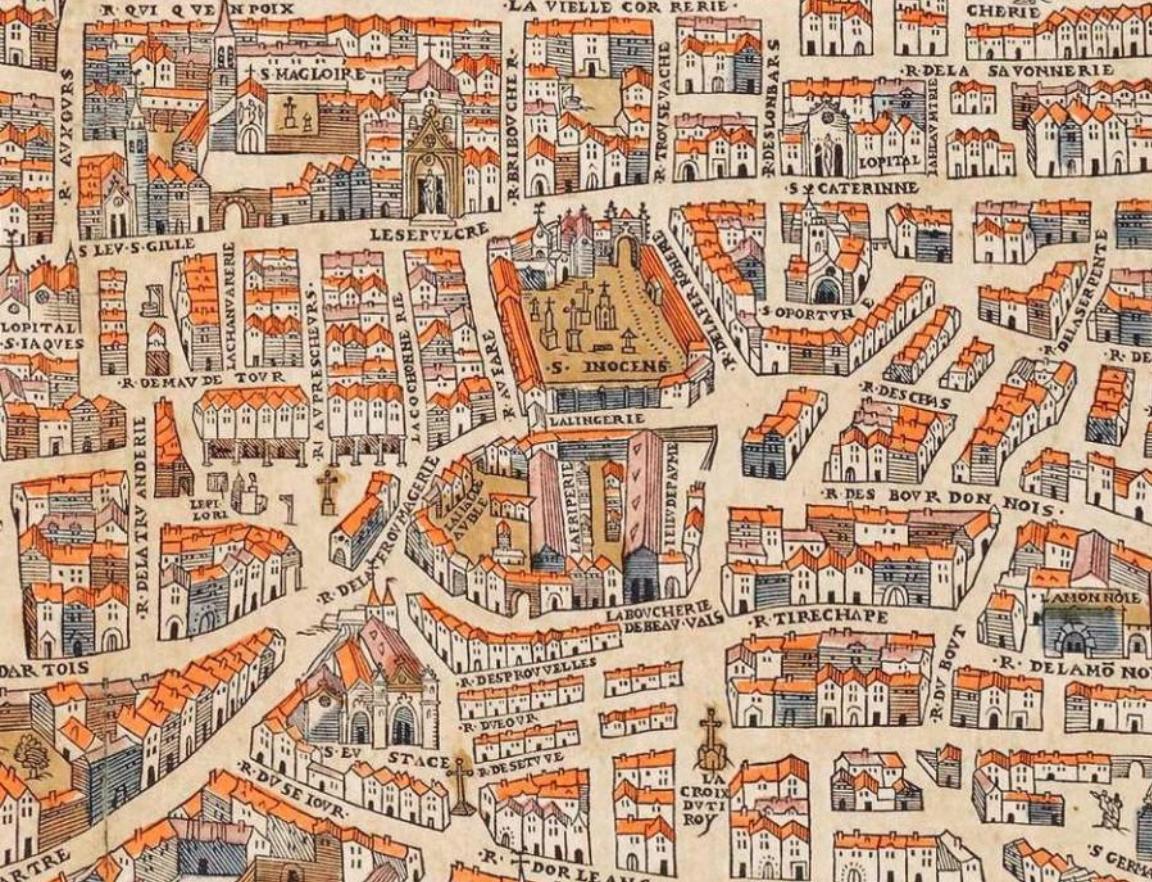


supplice
de l'eau

Dans les cas de crimes, la première décision du juge relative à l'accusé porte sur le recours à la **question préparatoire**. Elle est pratiquée dans la basse fosse du Châtelet ou de la Conciergerie (tour Bonbec=bonne parole). Elle est perçue comme le moyen d'établir la vérité dans l'intérêt du prévenu.

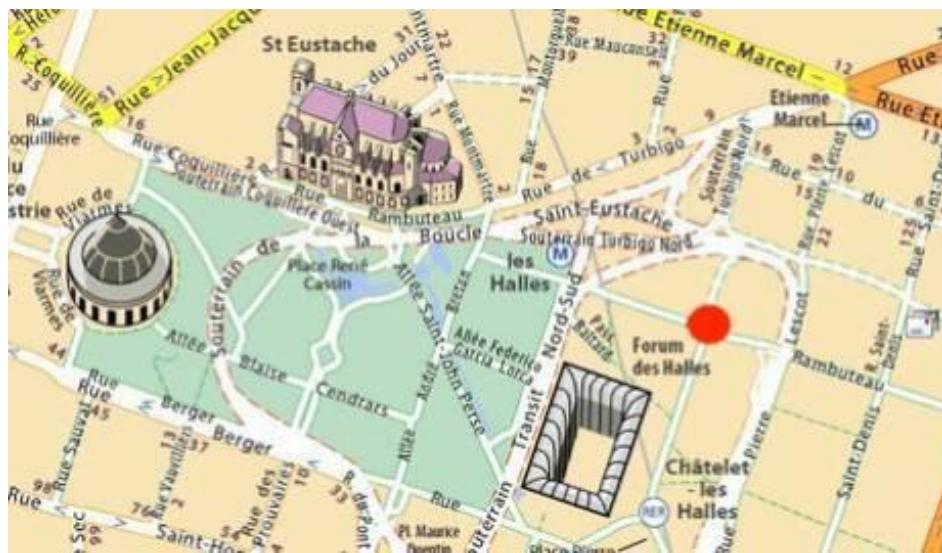


brodequins



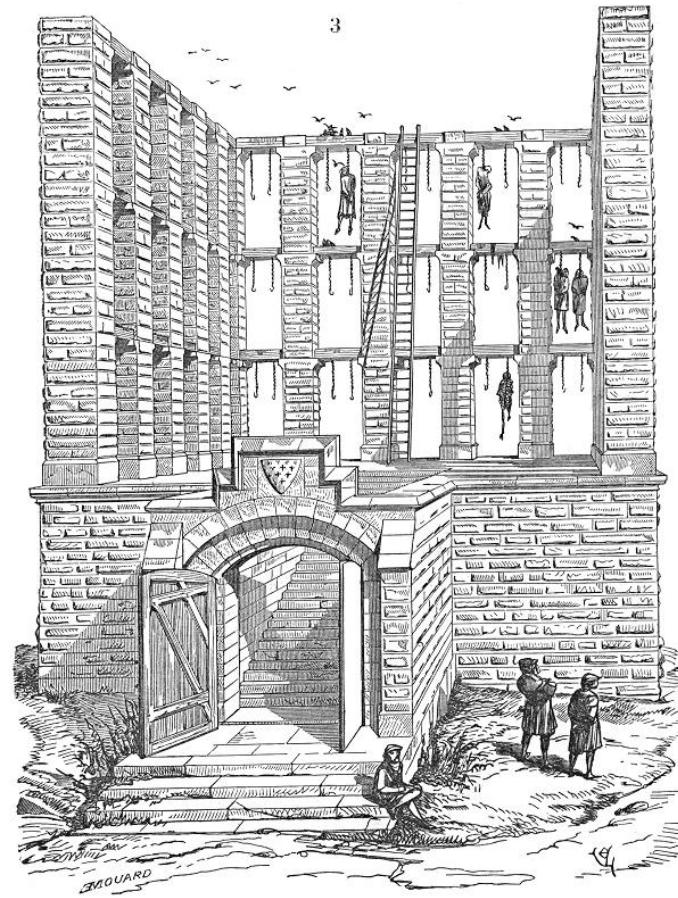
Pour les petits et moyens délits, la peine la plus courante recourant à un lieu d'exécution est l'exposition humiliante au carcan.

Le roi est le seul à disposer d'un **pilon** place **des Halles**, l'endroit le plus fréquenté de Paris



Gibet de Montfaucon

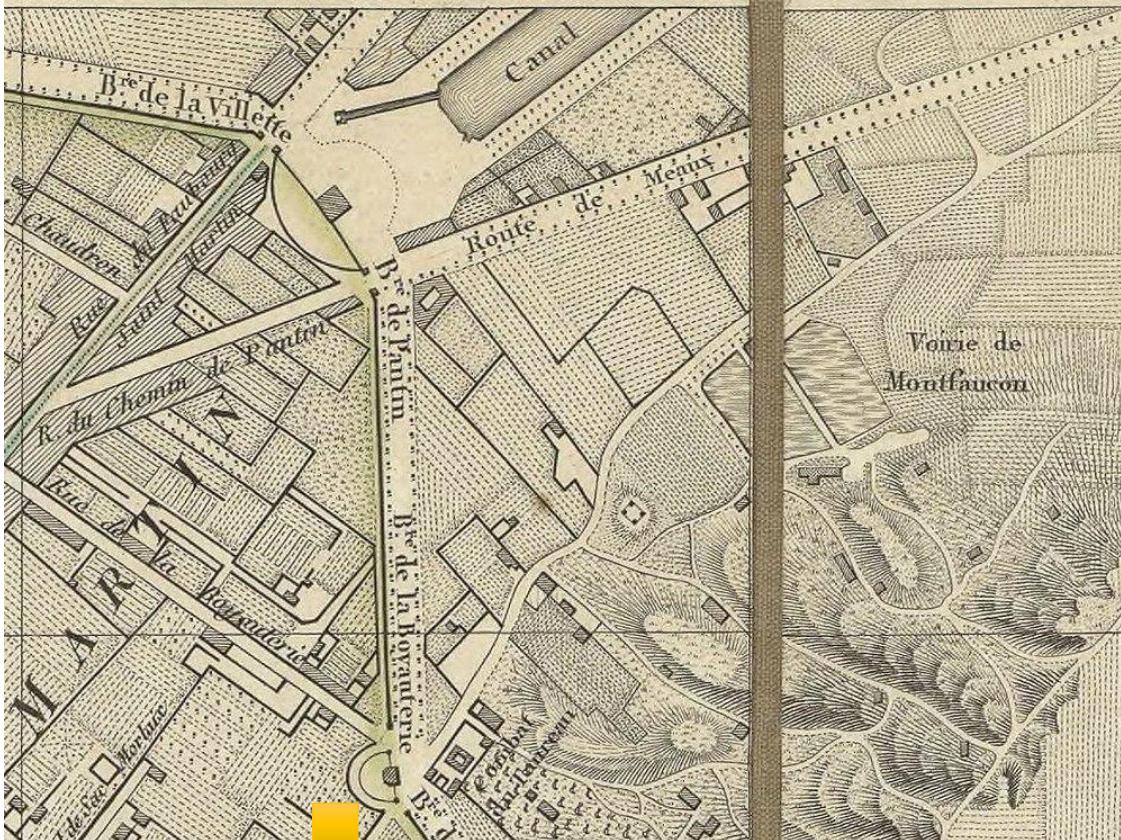
(du nom d'un vicomte de Paris début XIème)



Sous l'ancien régime la pendaison est la peine capitale la plus commune. Montfaucon est le plus grand gibet de France du début du XIème siècle jusqu'à Louis XIII.

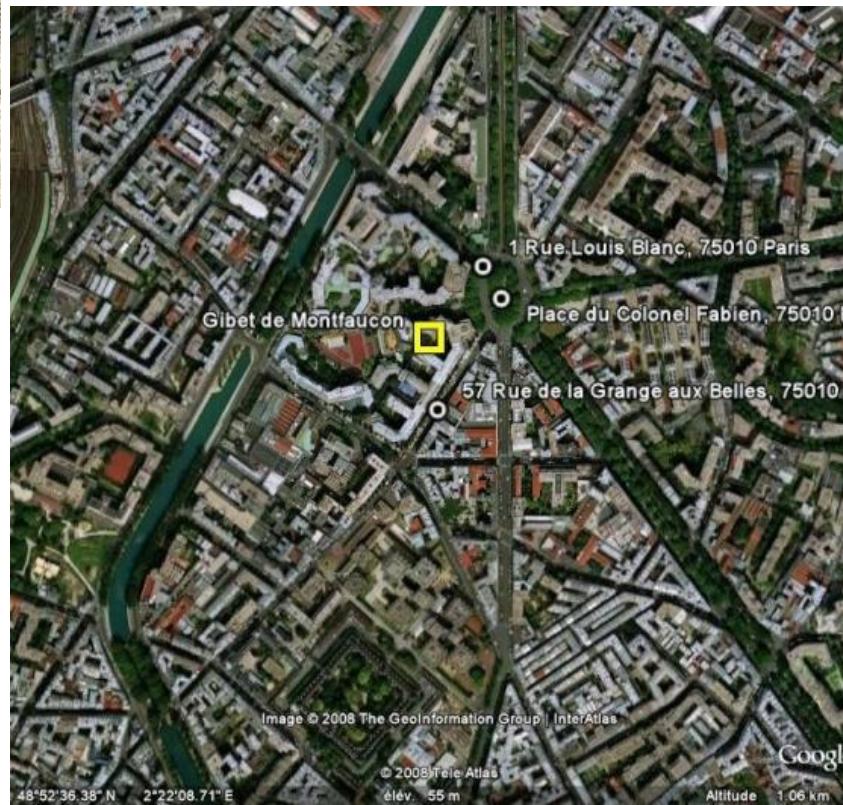
Initialement en bois, reconstruit en pierre par Enguerrand de Marigny. Jusqu'à 50 corps exposés jusqu'à décomposition, issus d'exécutions sur place ou ailleurs dans Paris (la justice du Roi dispose de plusieurs gibets répartis aux carrefours de Paris).

Abandonné vers 1630.

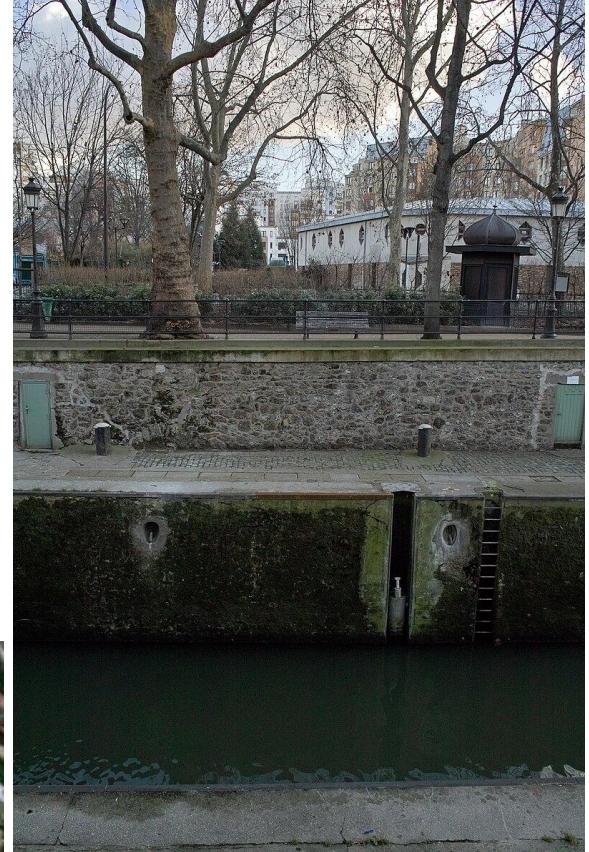


Le Gibet de Montfaucon est resté de sinistre mémoire même après sa destruction en 1760.

Fantômes de la Grange aux Belles



Le secteur étant considéré comme impur, une voirie est établie à proximité dès 1760. Elle devient la grande décharge à ciel ouvert desservant tout Paris en 1781. (y compris pour les fosses d'aisance).



Bassin et écluse des Morts du canal Saint- Martin

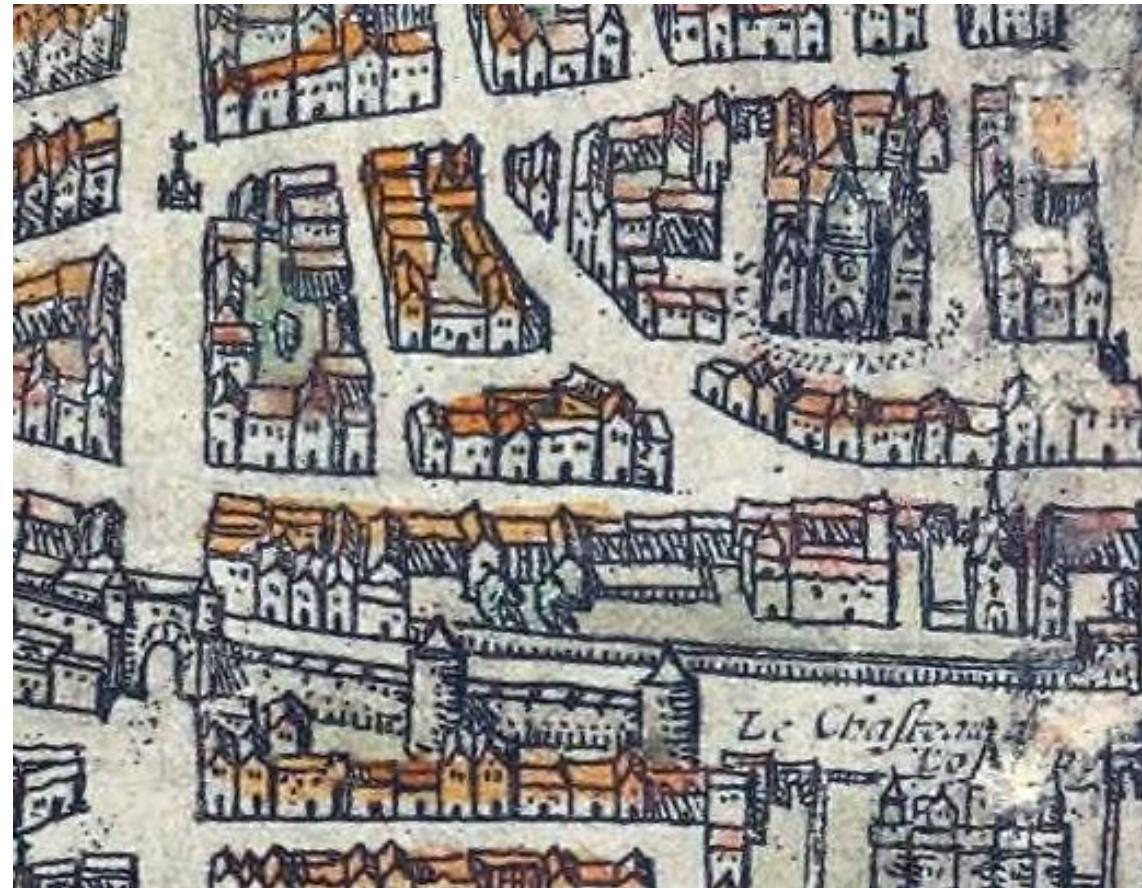


Le marché aux pourceaux, sur la **butte Saint-Roch**, est l'un des lieux patibulaires royaux. A côté d'un gibet et d'une échelle de justice (rue de l'échelle), les faux-monnayeurs y sont ébouillantés.

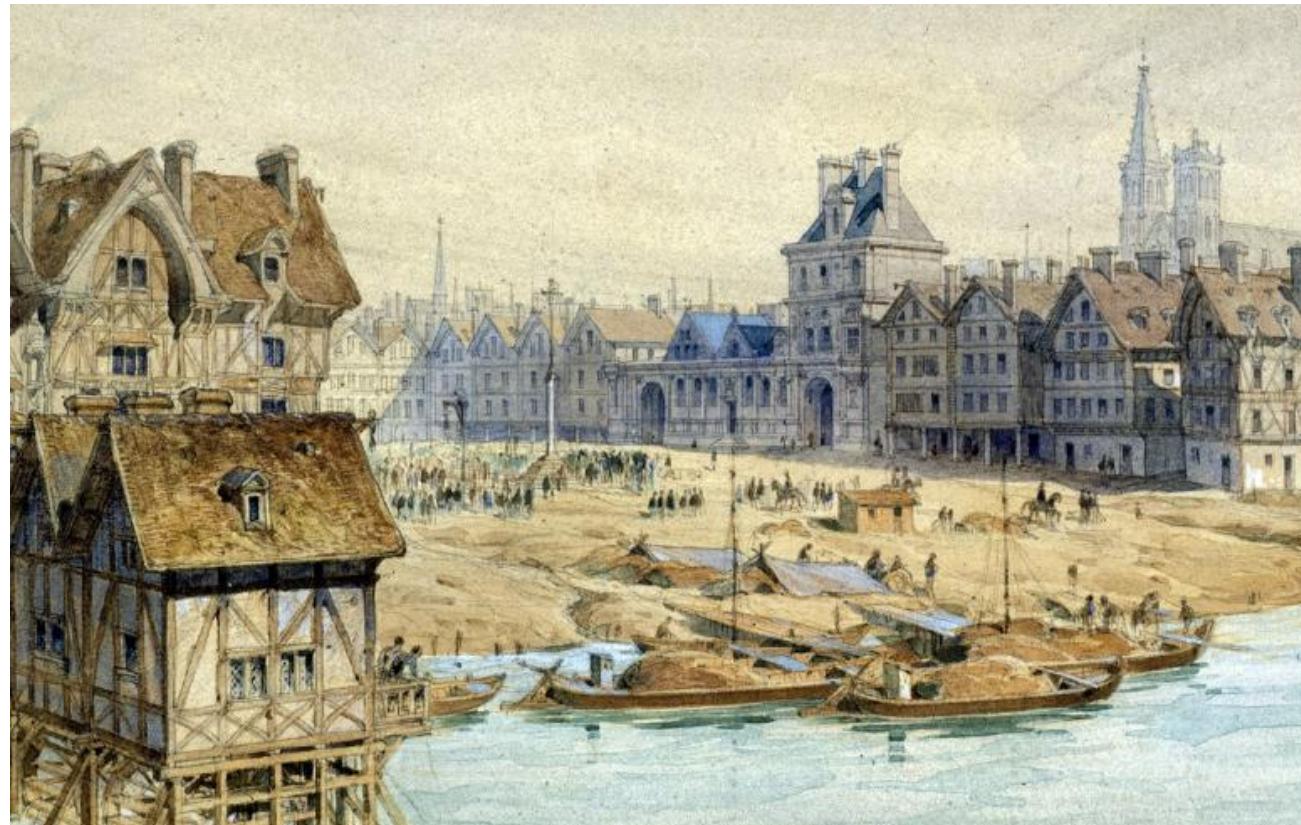


arasement de la butte Saint Roch 1875

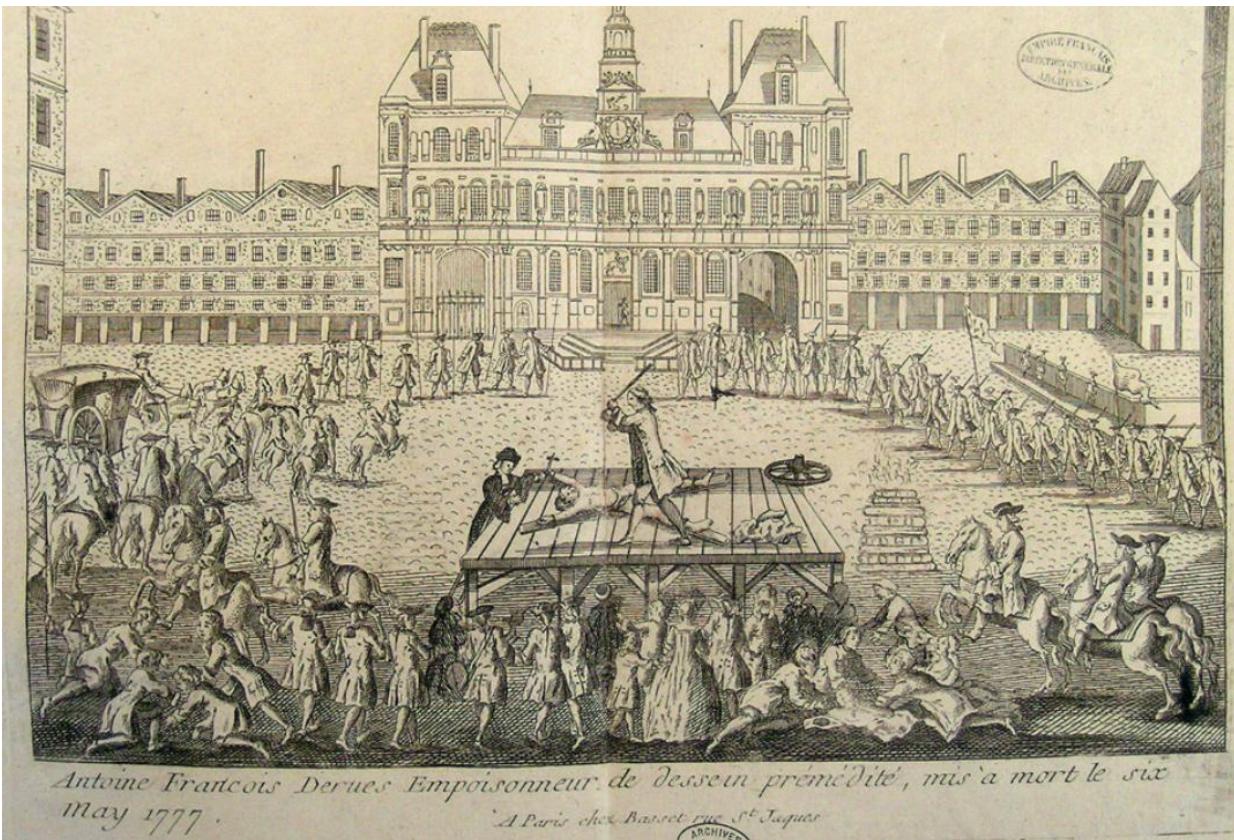
Carrefour Guilleri et **Croix du Trahoir**, on pratique l'essorillement (mutilation des oreilles) et la flétrissure (marquage au fer) au pied du gibet (l'Arbre Sec).



La place de Grève est le principal lieu d'exécution capitale de Paris.
Le mode d'exécution dépend de la catégorie sociale du condamné et du type de crime.
Un gibet se tient en permanence au milieu de la place.
Un bûcher est dressé pour brûler les condamnés pour hérésie, sorcellerie, homosexualité.



Place de Grève, les nobles bénéficient du privilège de la décapitation.
Les grands criminels subissent le supplice de la roue ou l'écartèlement.
Les exécutions se tiennent devant un très nombreux public.



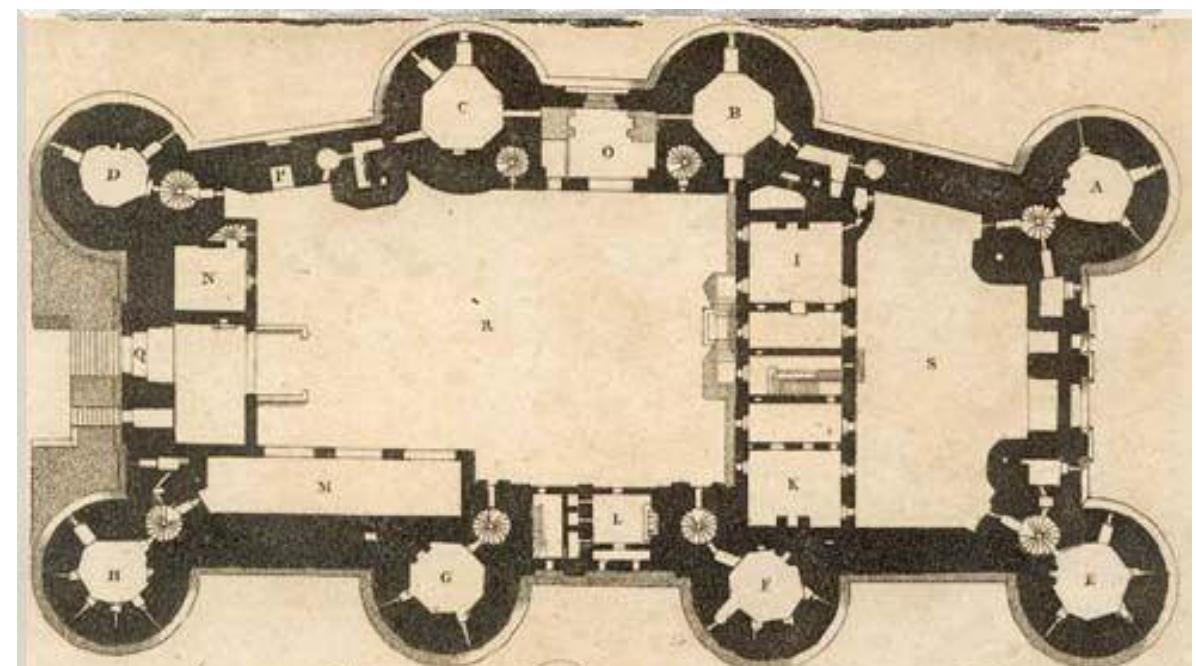
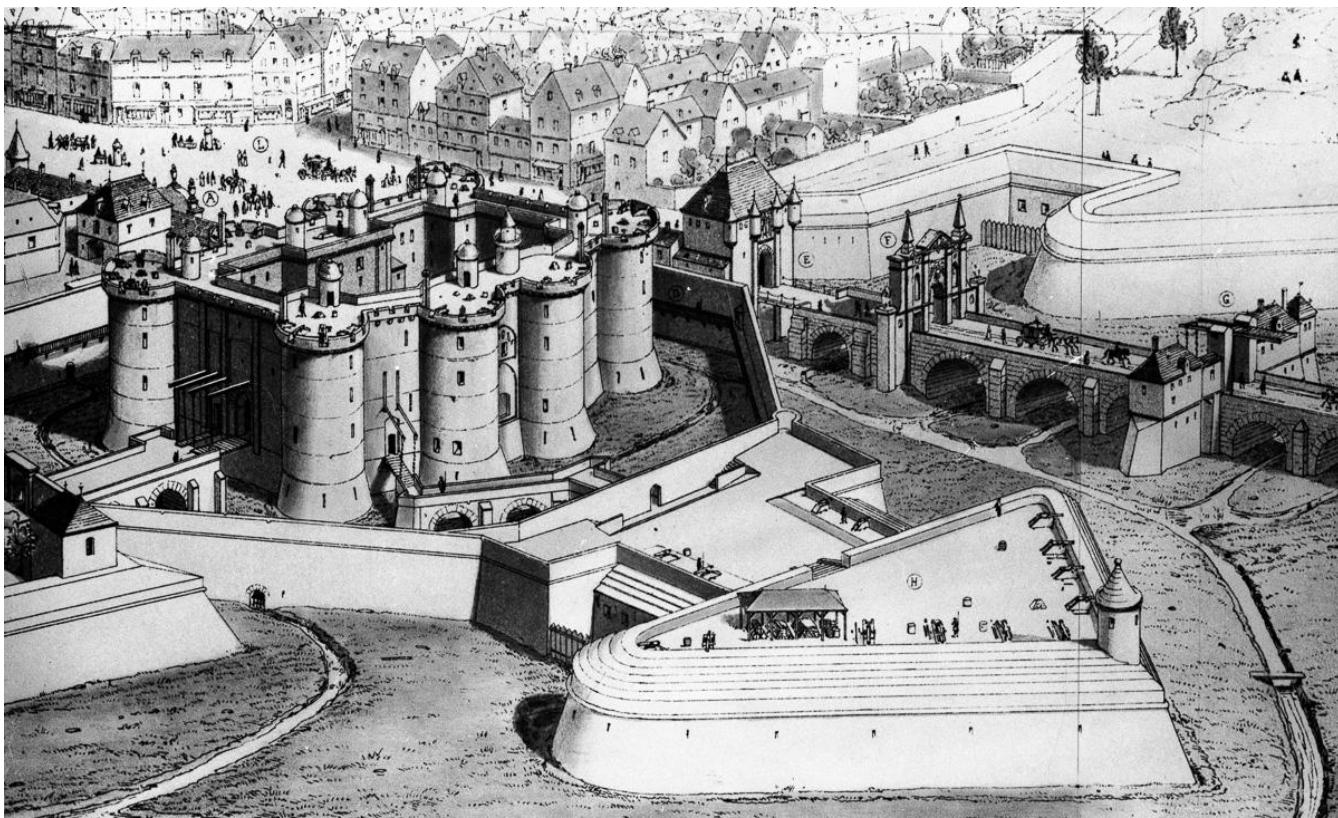
La forteresse de **la Bastille** édifiée par Charles V est transformée en prison royale par Richelieu.

42 cellules individuelles dans les tours (plus des cachots de basses fosses).

Détenus enfermés sur lettre de cachet, rarement pour motif grave. Conditions de détention relativement bonnes surtout si les détenus financent des aménagements.

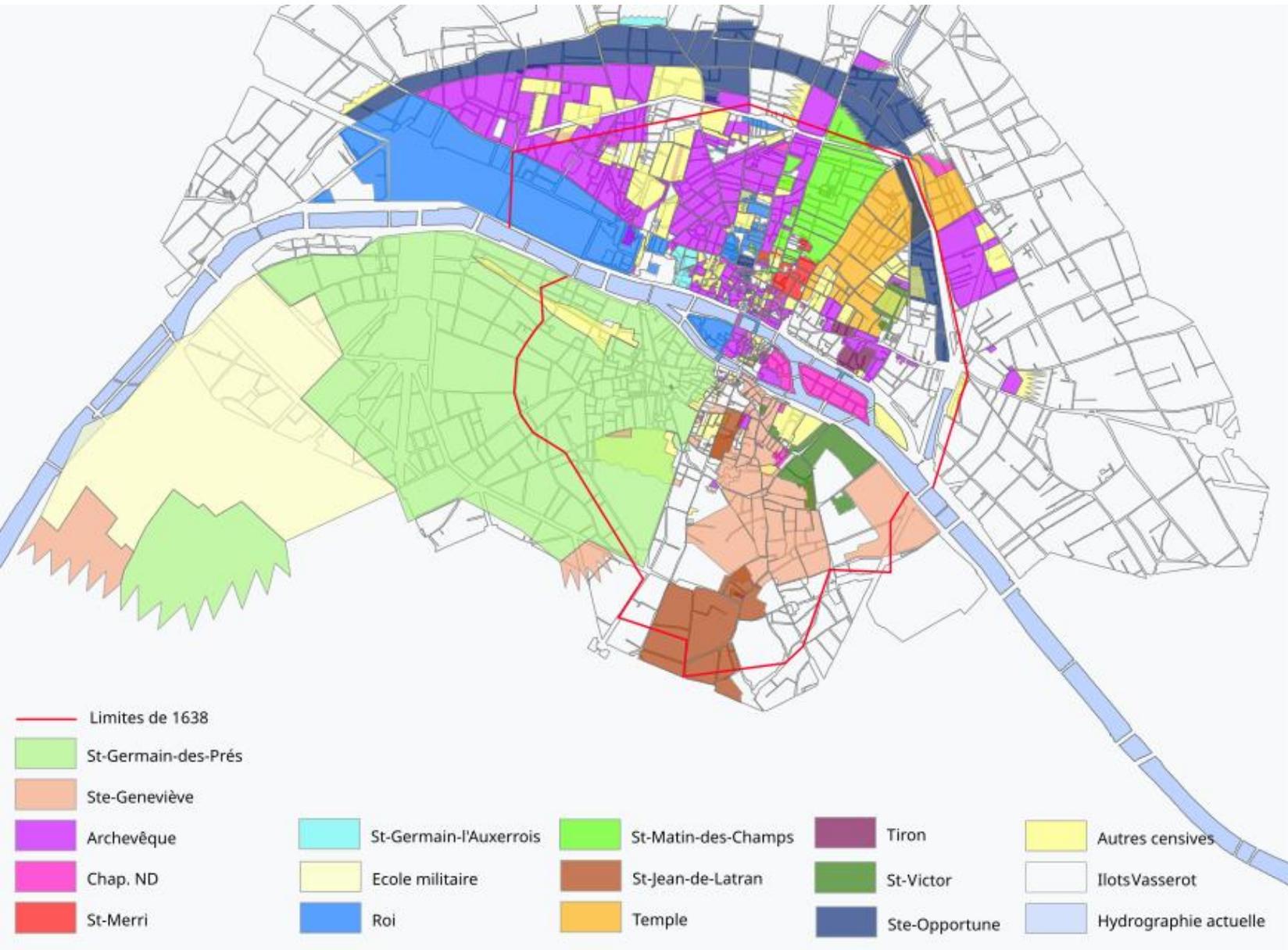
Durée moyenne relativement courte (6 mois).

Gouffre financier (autant de personnel que de détenus).



A correct View of the Bastile, with its Ground Plan.

La justice seigneuriale à Paris



Jusqu'en 1674, l'administration de la justice à Paris est partagée entre le Roi et de nombreux seigneurs hauts et bas justiciers, laïques et ecclésiastiques. On en compte encore 25 au début du XVII^e sur lesquelles 16 juridictions toutes ecclésiastiques disposent du droit de haute justice.

Un seigneur bas ou moyen justicier a généralement une **échelle de justice** avec carcan.

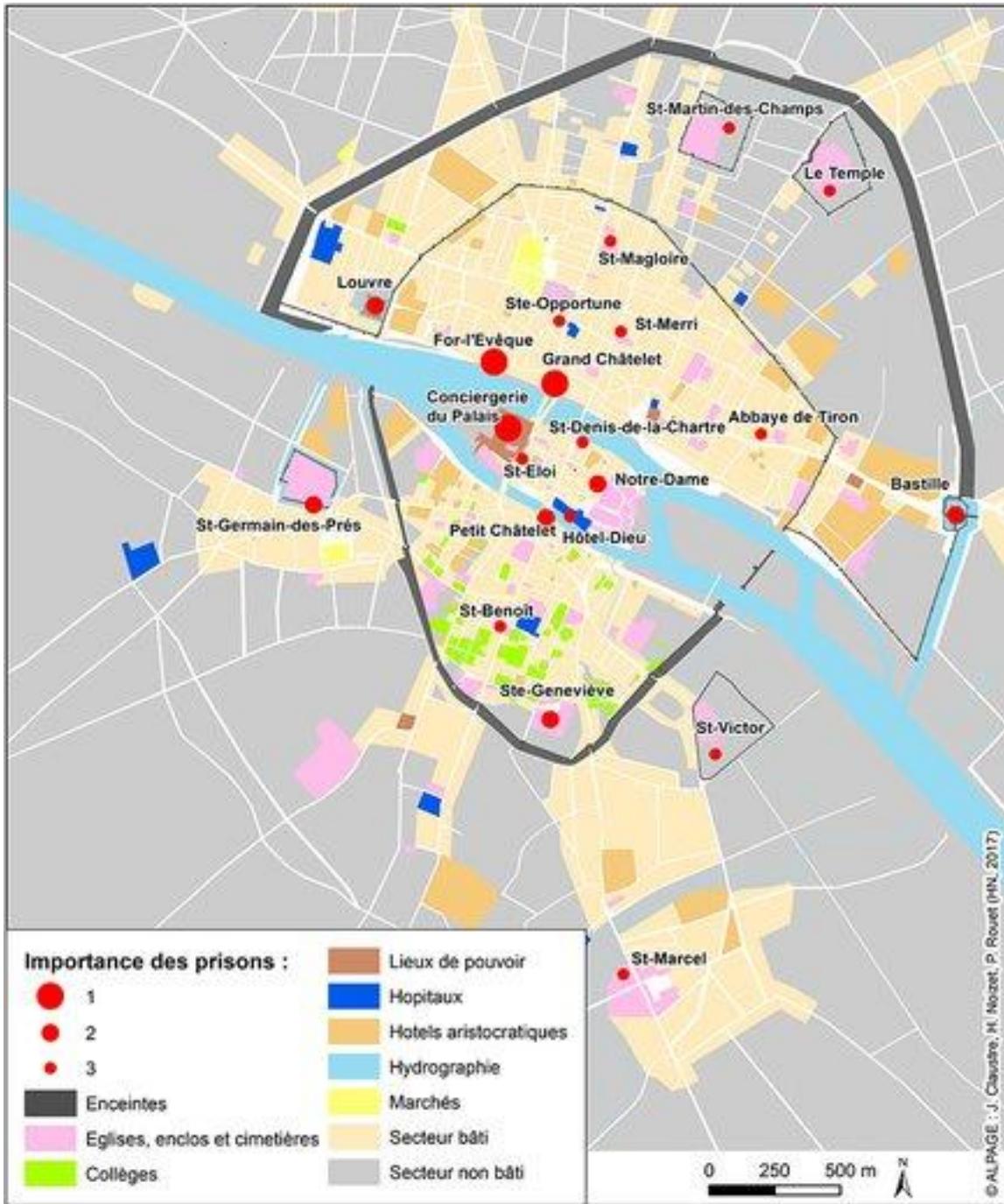
Un seigneur haut justicier dispose d'un **gibet**. Le nombre de fourches dépend de son rang dans la hiérarchie féodale.

A paris, seul le roi peut avoir un gibet à plusieurs fourches (Montfaucon).



Dieu cy aura plustost de vo^z mercy
Vous no^z voies cy attaches cinq fiz
Quat de la char q trop auo^z noutrie
Est picca deuouree & pourrie
Et no^z les os deuenos cedres & pousdre
de nostre malysonne ne sen ric
Mais pes dieu q to^z no^z vucille absoudre
Mes freres vo^z clamoz. pas ne deue
Avoir desdaing quoy q fumes oscis





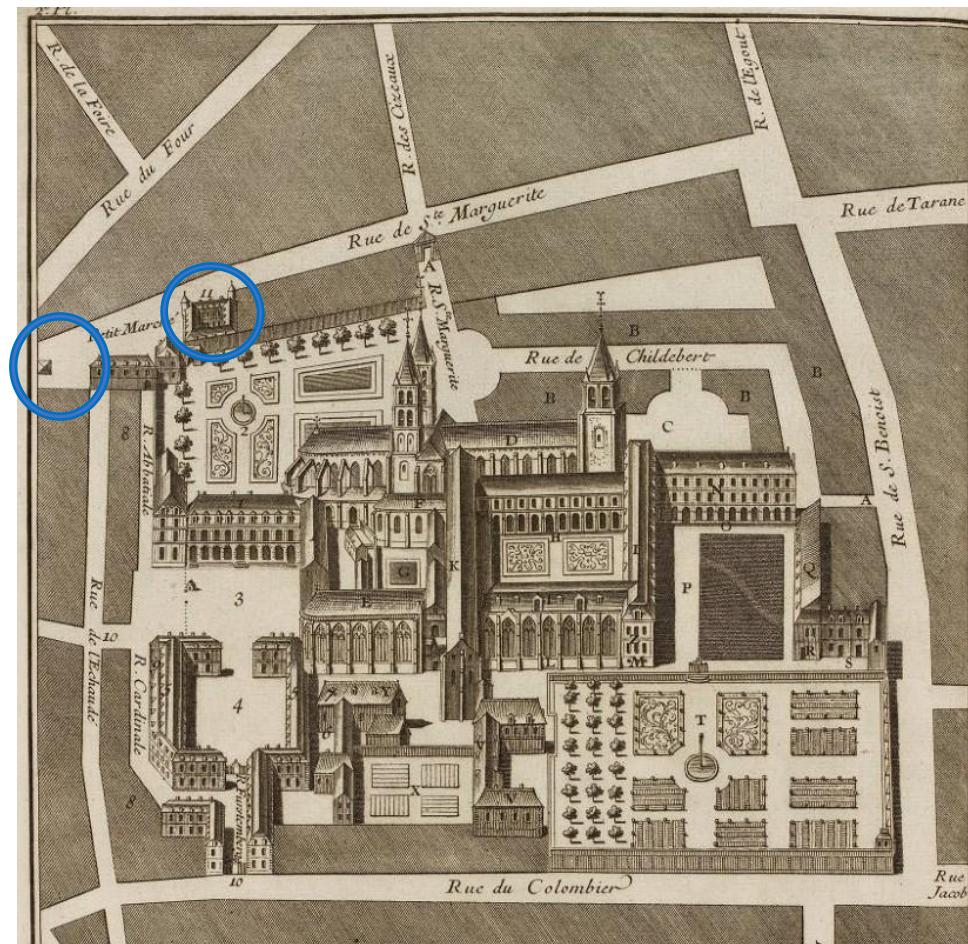
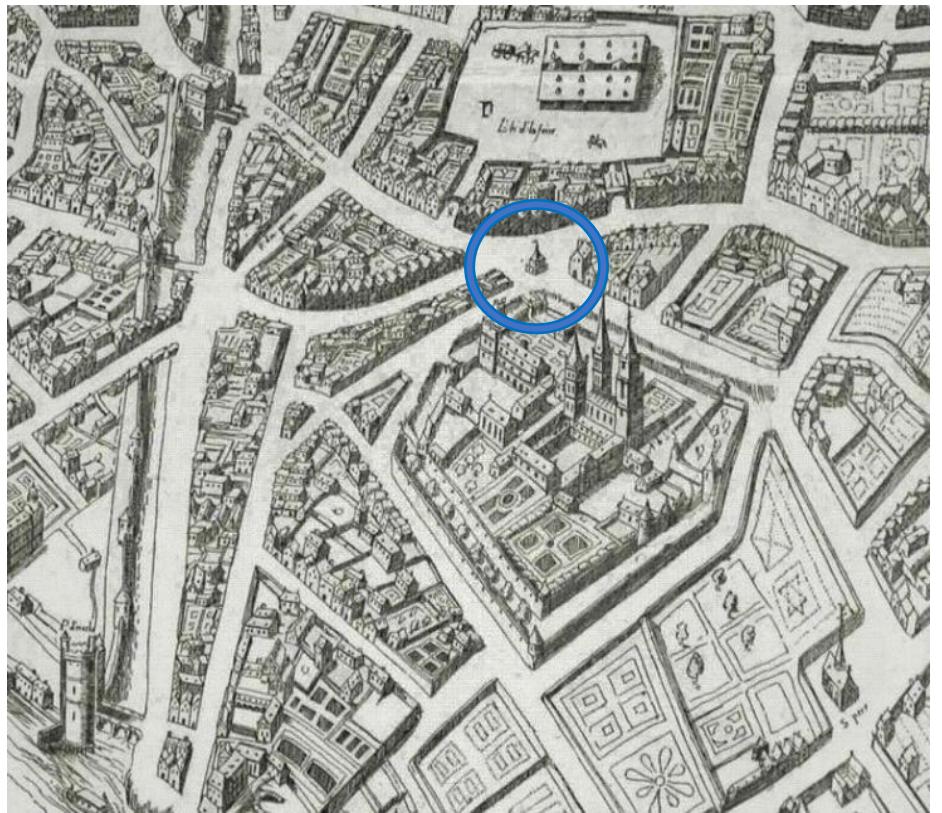
Une juridiction de **haute justice** se doit de disposer d'une échelle de justice, d'une prison (parfois un simple local d'enfermement), d'un gibet et de plusieurs sergents pour faire régner l'ordre et procéder aux interpellations



L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés

Située à l'extérieur de la ville, elle dispose d'un pilori et d'une vaste prison.

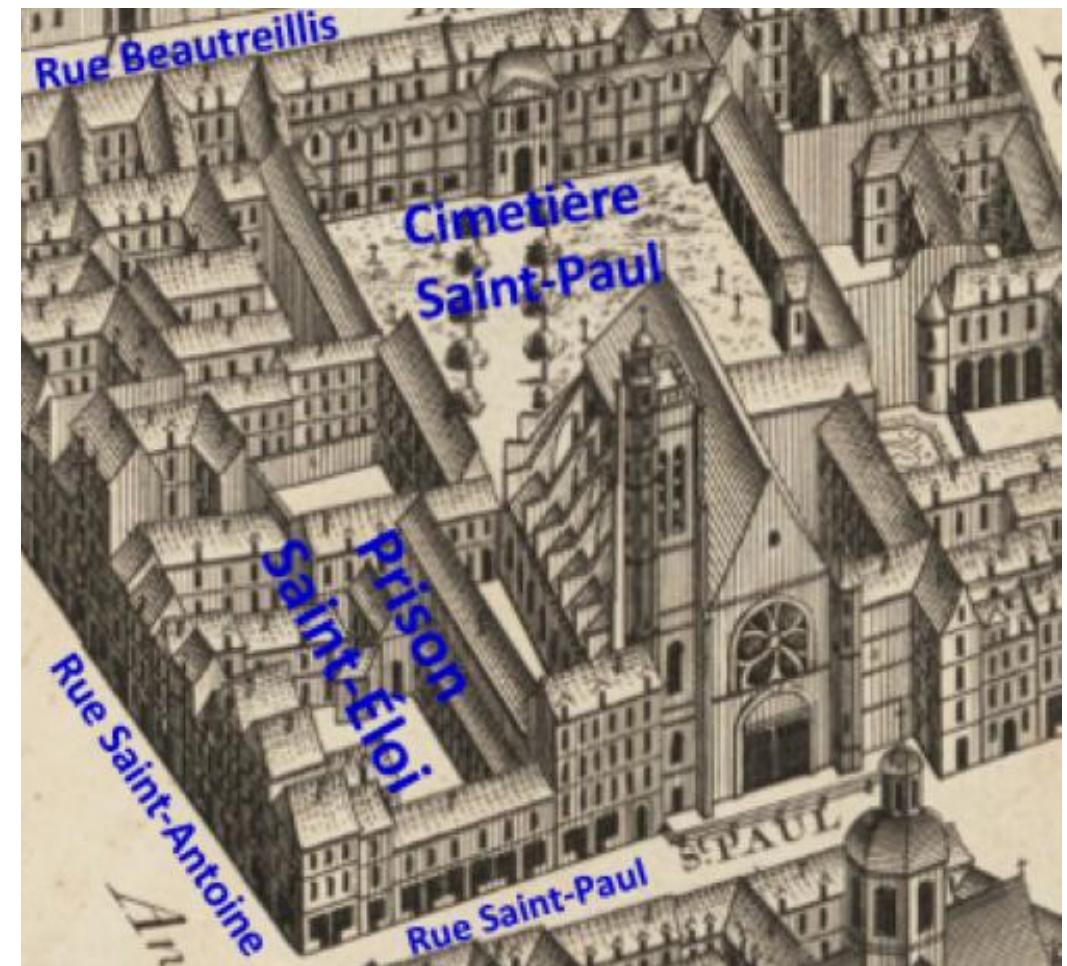
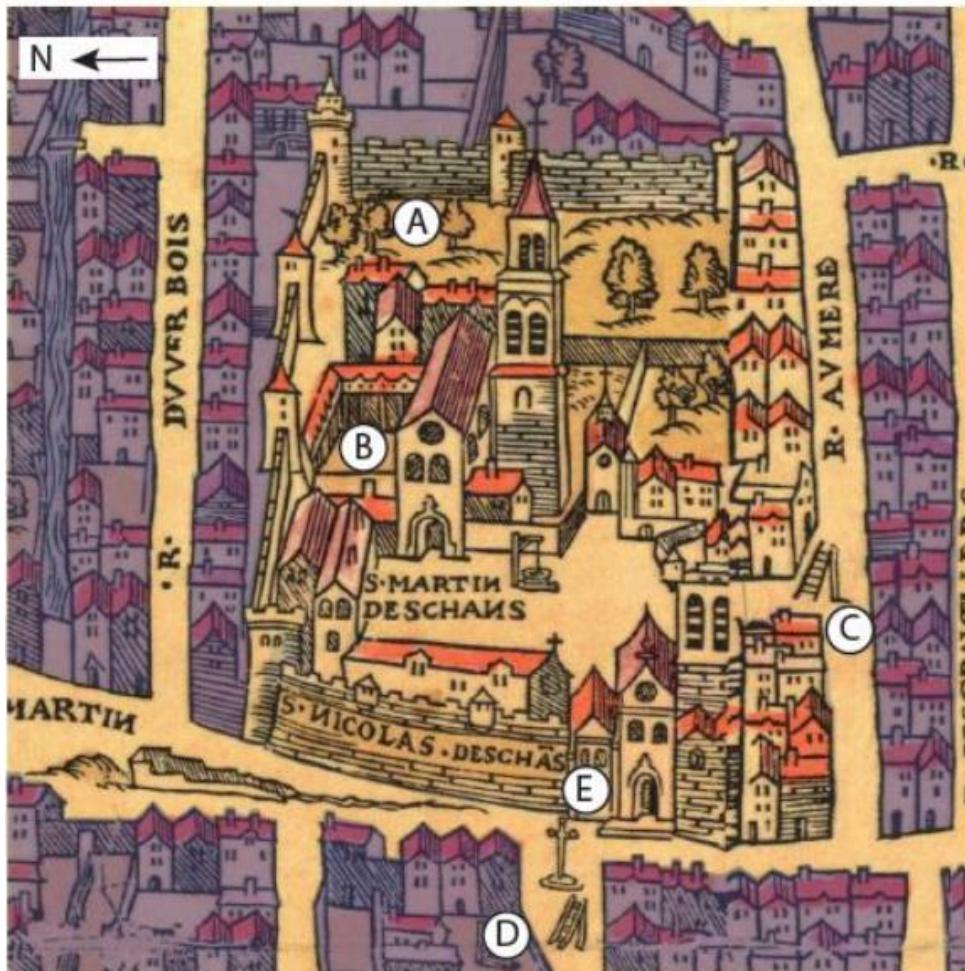
Dans Paris, seul le Roi a le privilège d'avoir un pilori.



Les exemples de Saint-Martin-des-Champs et de Saint-Eloi

A Saint-Martin des Champs, la justice est déléguée à un Bailli ou Maire

Fig. 4 – L'enclos du prieuré Saint-Martin-des-Champs



La justice seigneuriale de l'évêque de Paris rivalise avec celle du Roi et avec celle du chapitre de Notre Dame, d'autant plus que les frontières entre leurs compétences sont floues. Longtemps l'influence de l'évêque est renforcée par le poids de **l'Officialité** ou justice ecclésiastique.

1200 Après une rixe avec les sergents du Châtelet, les étudiants de l'Université demandent à bénéficier du **For**

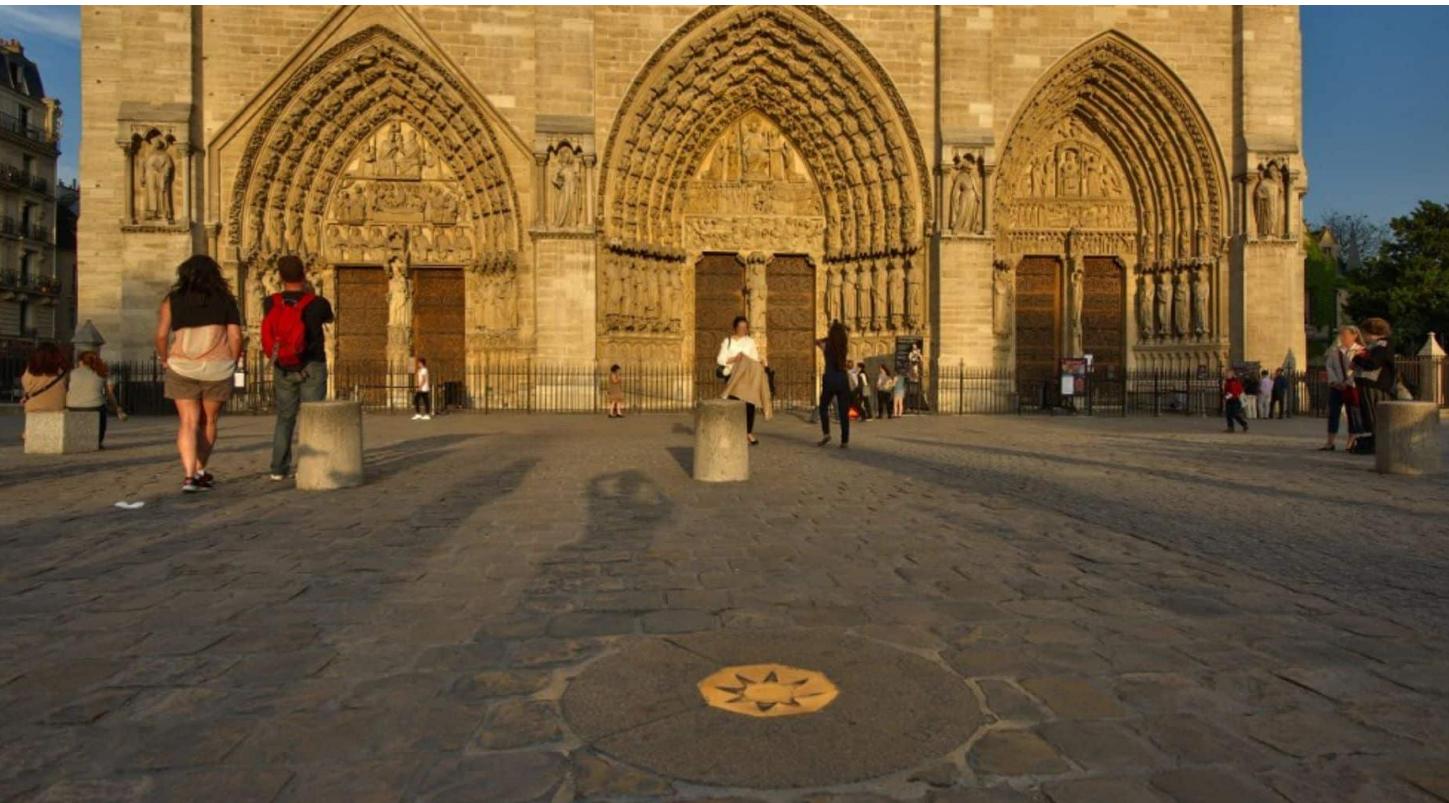
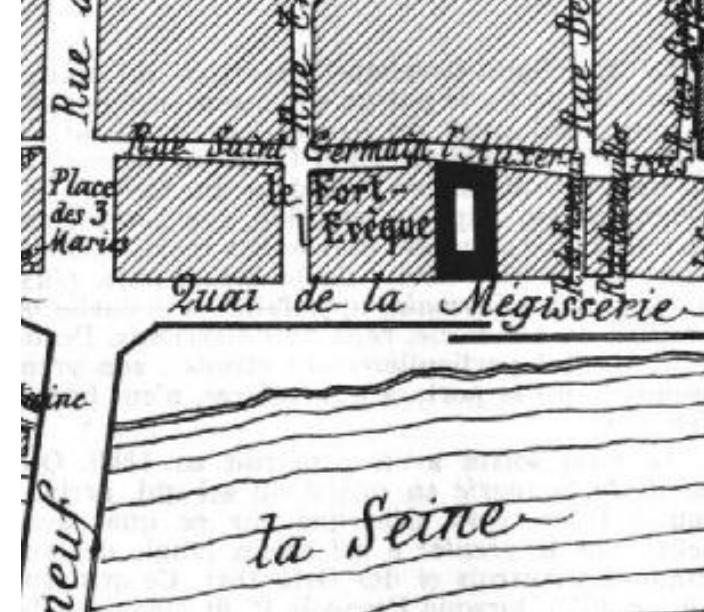


L'Official



La justice seigneuriale de l'évêque et l'Officialité siègent à l'évêché.
L'évêque possède une grande prison médiévale rue Saint-Germain-l'Auxerrois: le **For l'Evêque**.

Il dispose d'une échelle de justice sur le parvis de Notre-Dame.
L'emplacement a été choisi, dès 1769, comme point zéro pour le kilométrage des routes nationales partant de Paris.



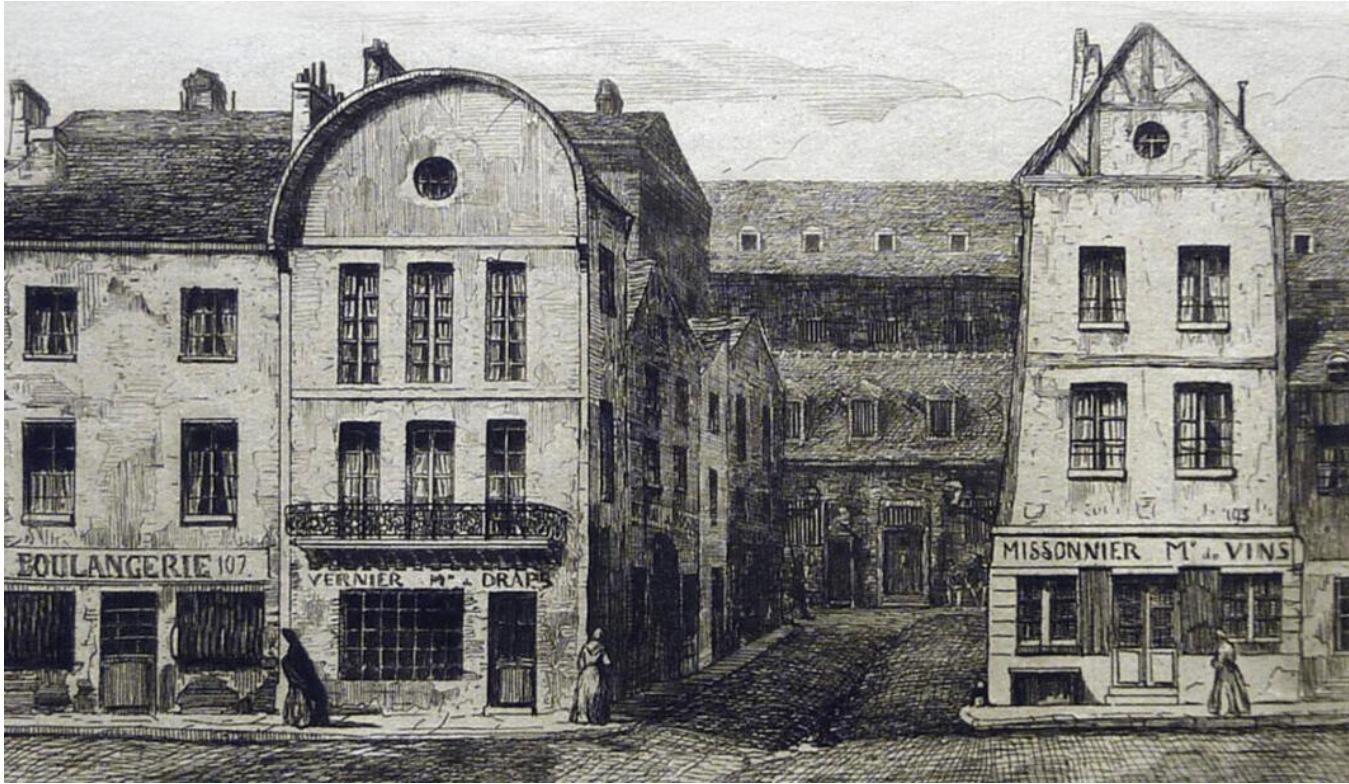
Nouveaux lieux d'enfermement à Paris après 1674.

Après 1674, les principales prisons seigneuriales, le For l'Evêque et la prison de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, deviennent des prisons d'état.

Les autres, inadaptées, sont désaffectées.

De nouvelles prisons et nouveaux lieux d'enfermement sont créés.

Sous l'impulsion d'Anne d'Autriche et des édits anti-mendicité de Louis XIII, la période 1650-1750 devient le siècle du « **grand renfermement** » pour les « personnes qui en état de subsister du produit de leur travail se porteroient cependant à mendier par des raisons de fainéantise ou de libertinage »

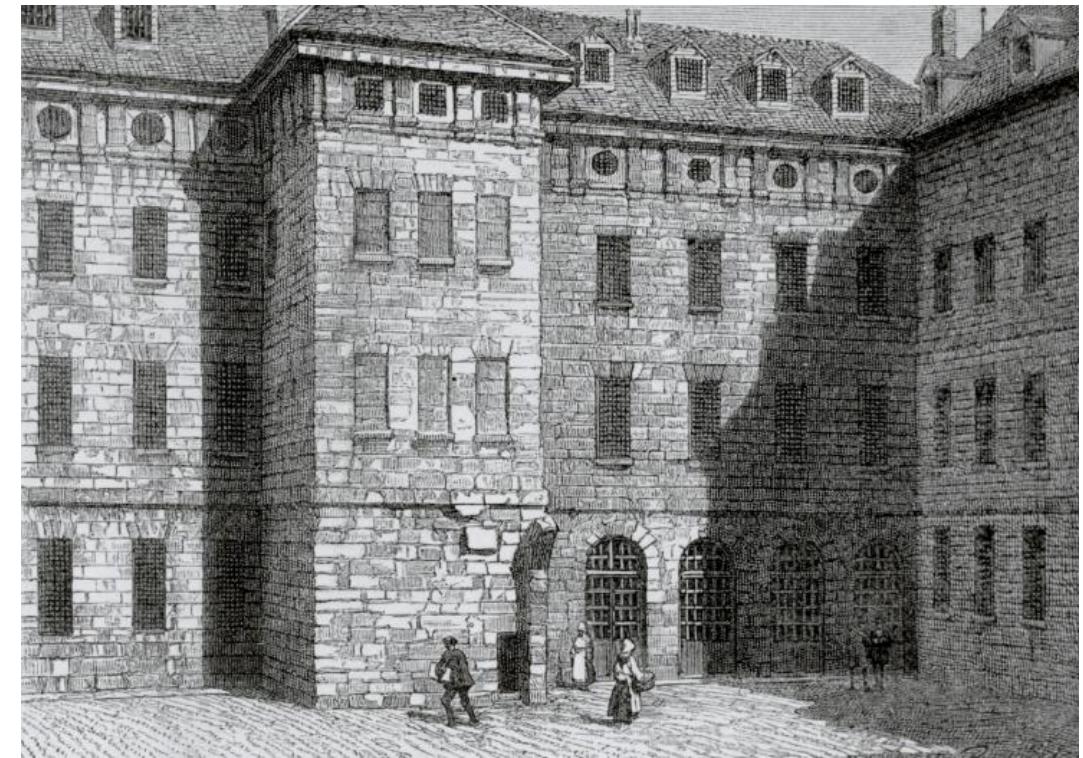


Grande Force pour les hommes,
Petite Force pour les femmes,
on y trouve surtout des prisonniers pour dettes, des
gens du spectacle et des jeunes gens enfermés à la
demande de leurs familles d'un côté, et des femmes
« débauchées » de l'autre.

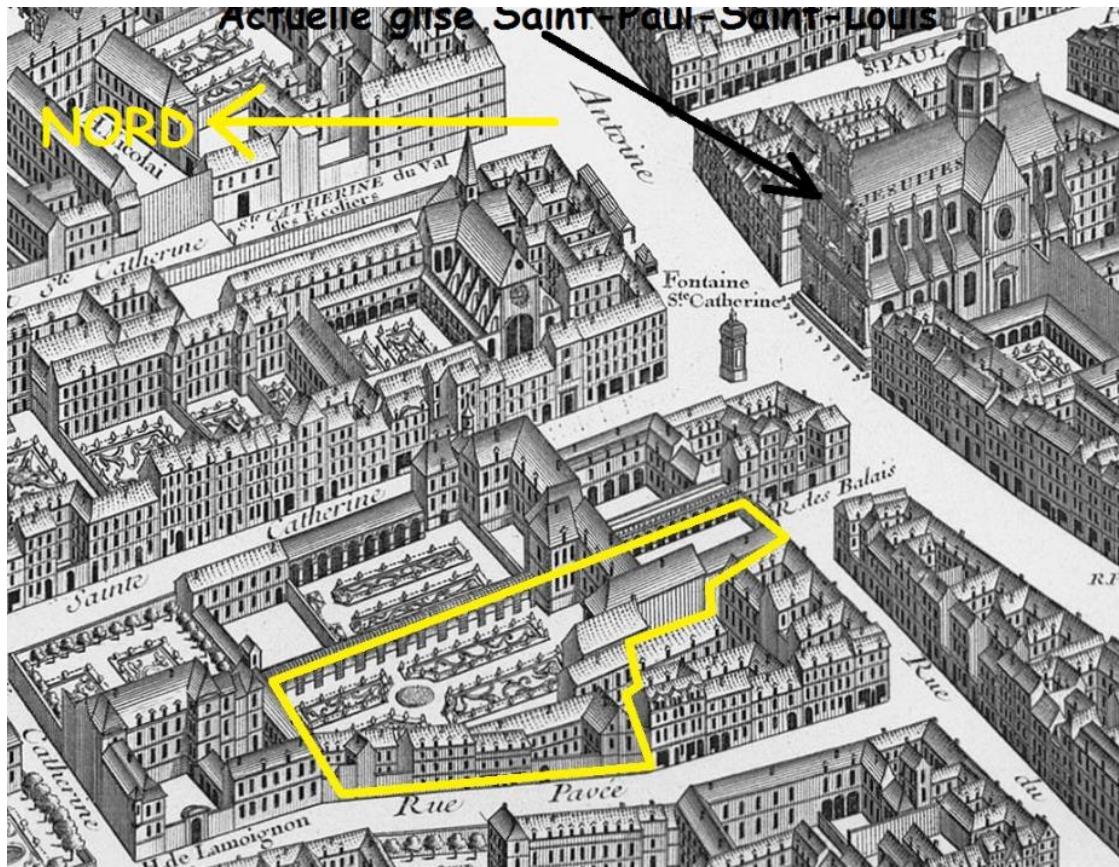
Le logement dépend toujours de la capacité de
financement des détenus.

Prison de la Force

La partie ouest de l'hôtel Caumont de la Force(XVIème) est acheté par l'Etat en 1780 pour être transformée en prison « moderne », pour fermer les prisons médiévales vétustes du For l'Evêque et du Petit Châtelet. Nette amélioration: infirmerie, chauffoirs, cours de promenade, pas de cachots souterrains.

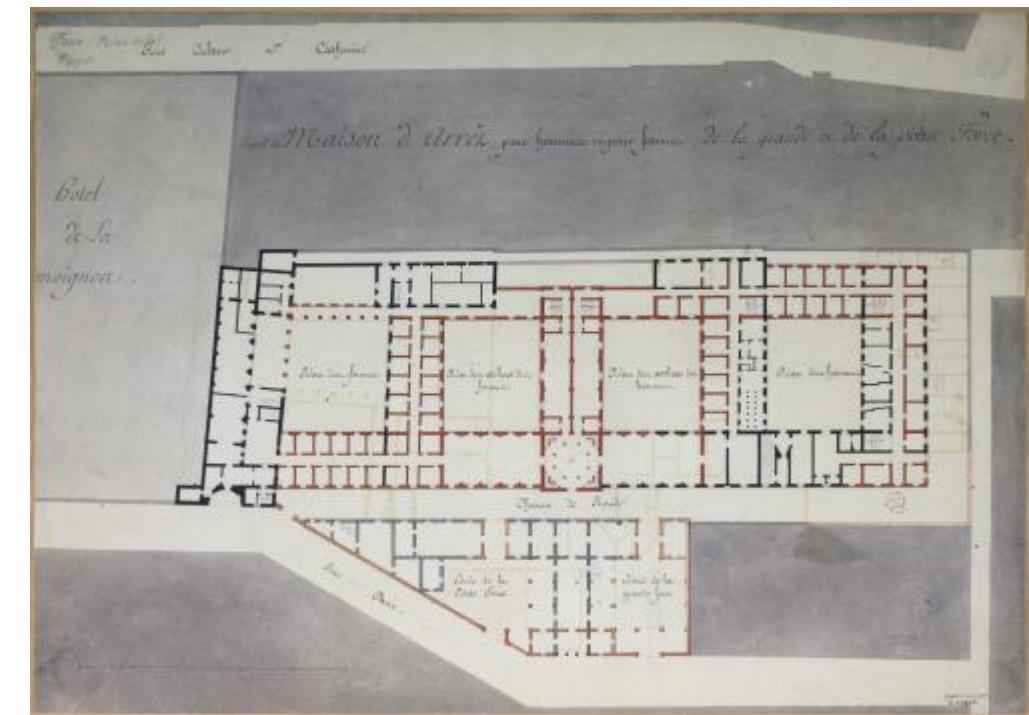


La prison de la Force est l'une des prisons emblématiques de la Révolution Française. Elle est particulièrement touchée par les massacres de Septembre 1792. (mise à mort de Madame de Lamballe par la foule)

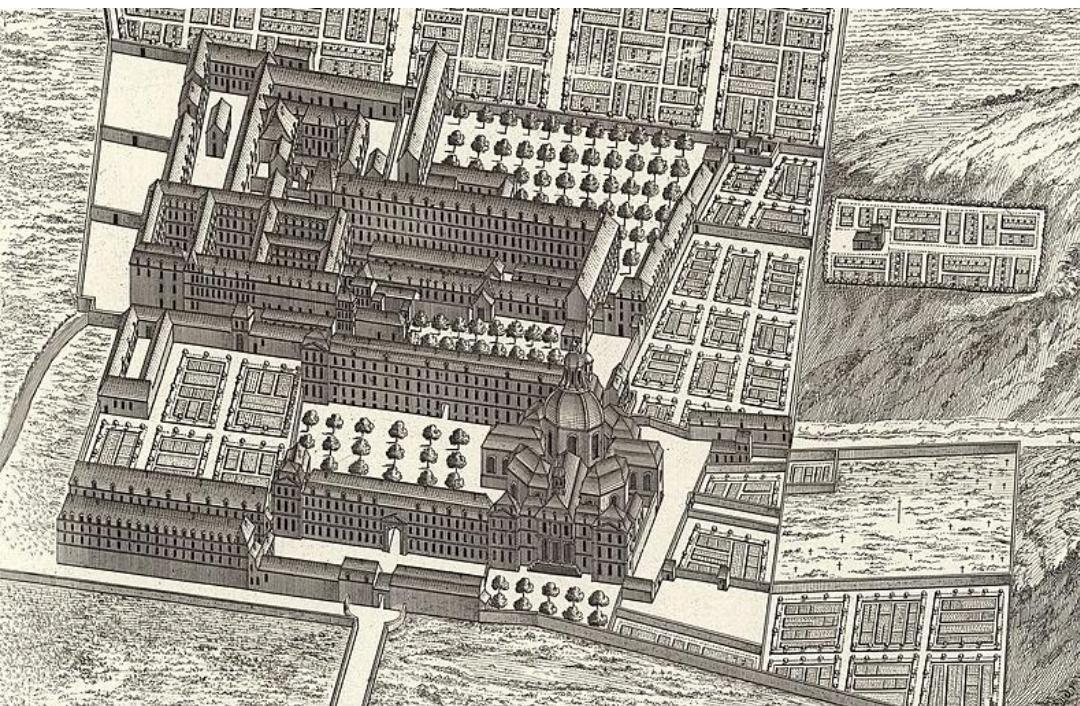


vestige

Réaménagée vers 1820 en prison généraliste, elle accueille beaucoup d'opposants politiques. Devenue vétuste, elle est démolie en 1845



La Salpêtrière



L'Hôpital Général est créé en 1656 à l'instigation de la Cie du St Sacrement pour le « renfermement » des mendiants et indigents. Erigée à partir de 1658 par Le Vau sur le terrain d'une ancienne manufacture de salpêtre, **la Salpêtrière** en est le plus vaste établissement, dédié aux femmes (Bicêtre est dédié aux hommes). Les mendiants et vagabonds sont régulièrement raflés par le Lieutenant Général de Police par lettres de cachet.



Chapelle St Louis 1680
Le Vau puis Libéral Bruant



En 1684, adjonction de la **maison de force de la Salpêtrière** pour des femmes prostituées, mais aussi aliénées et détenues de droit commun.
Des centaines sont envoyées peupler les colonies (Québec).



convoy de prostituées
vers la Salpêtrière

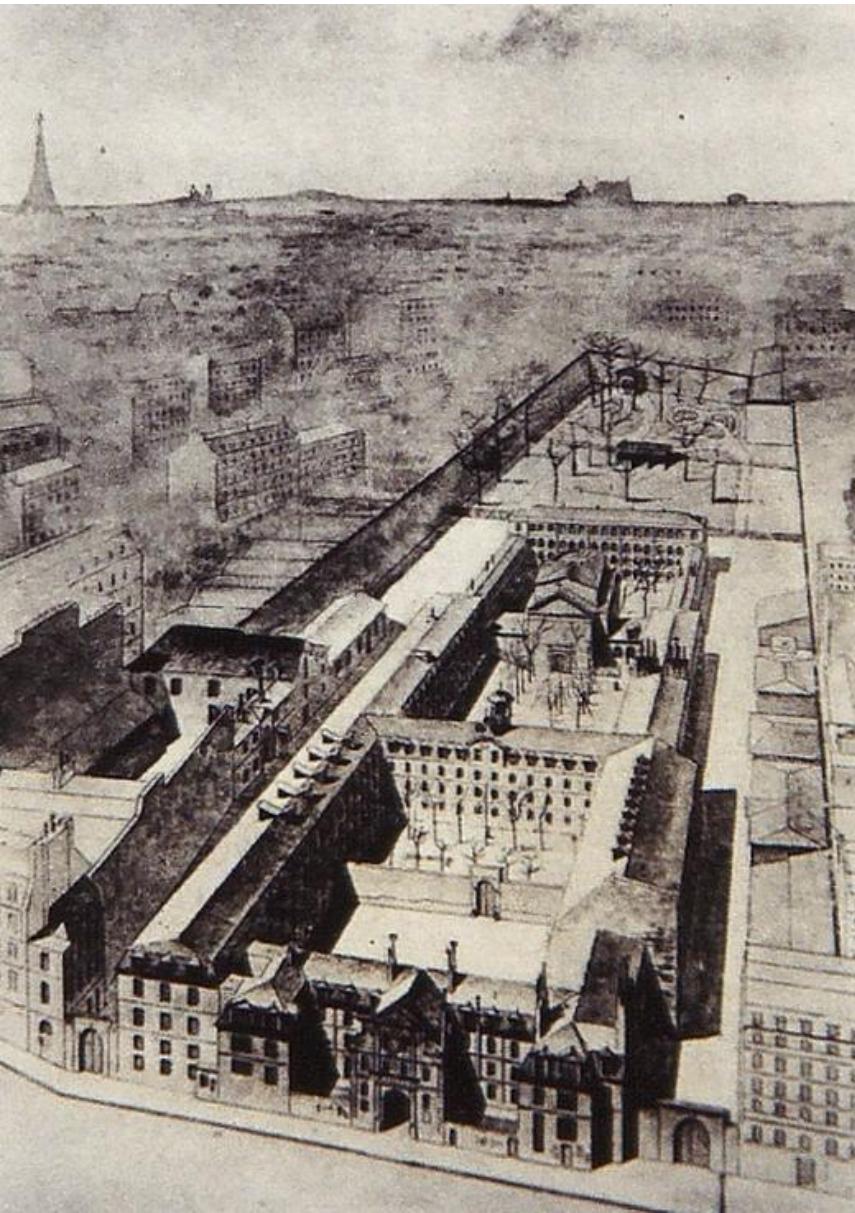


La Salpêtrière n'évolue vers
La médicalisation qu'à partir
de 1780 (Pinel) et surtout au
début du XIXème

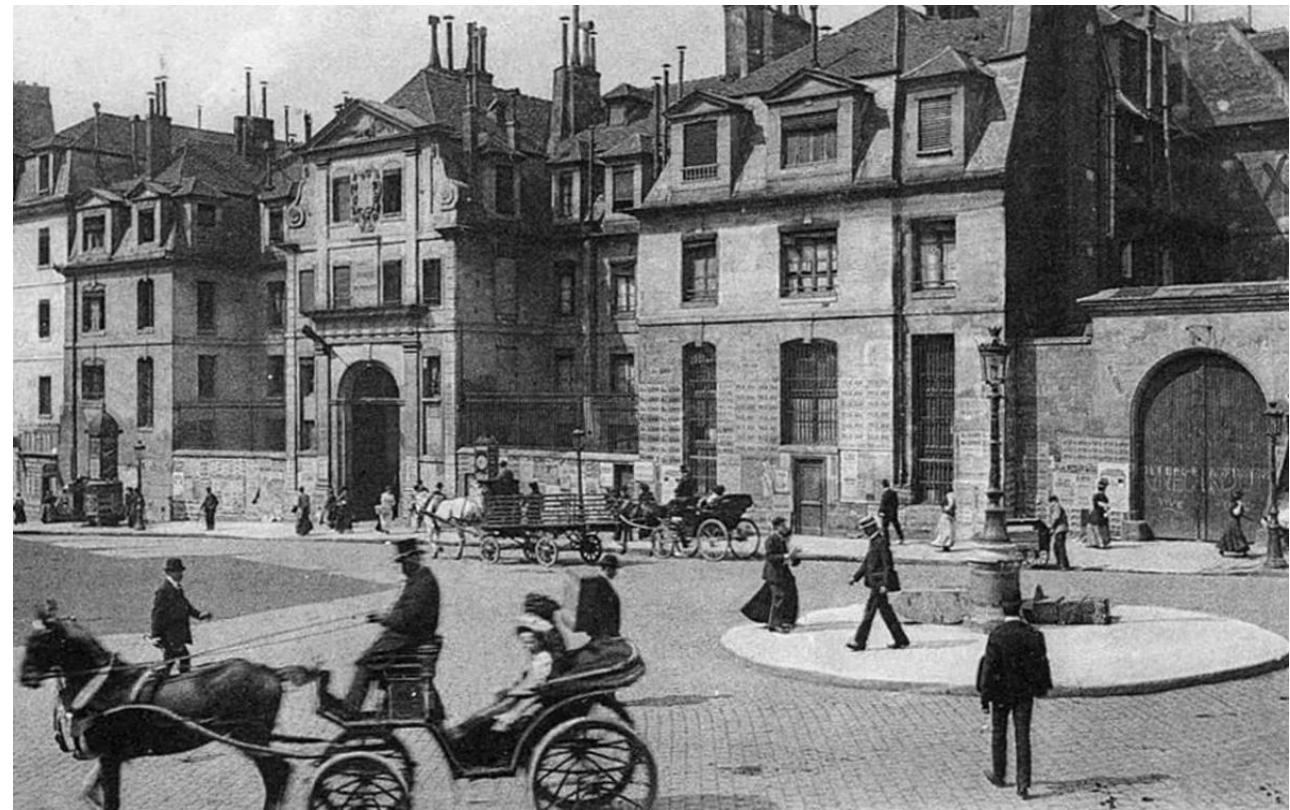


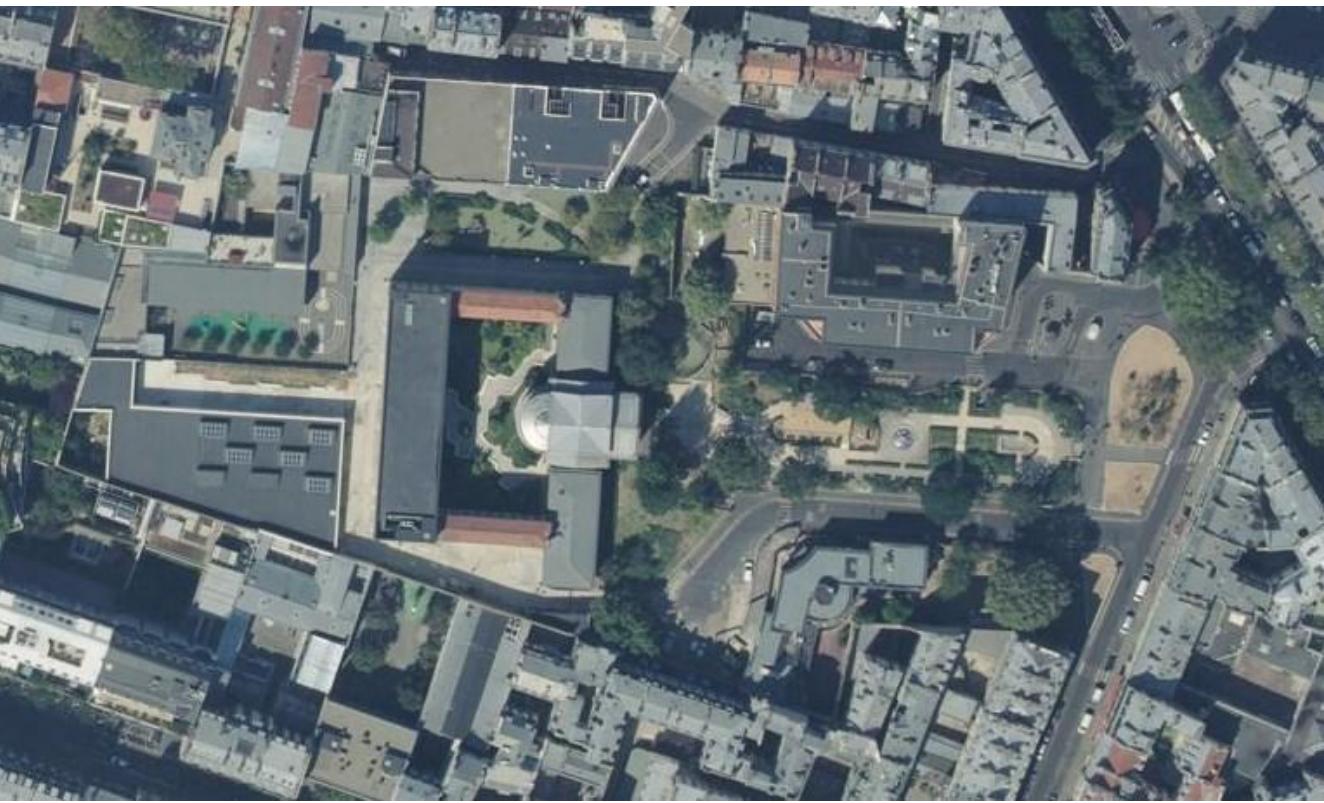
En 1690, 3000 enfermées
pour l'ensemble de l'établissement
6000 à la veille de la révolution.

Prison Saint-Lazare



Dès 1640 sur le site de l'ancienne léproserie St-Lazare du XIIème, la **prison Saint-Lazare** accueille épouses et fils de famille débauchés ou aliénés sur décisions de justice. Prison sous la Révolution, touchée par la Conspiracy des Prisons. 1811, Saint-Lazare prend le relai de la Salpêtrière comme prison pour prostituées avec partie hôpital-prison. 1300 places (11000 internées par an), jusqu'en 1927. Reste maison de santé pour femmes jusqu'en 1955. Puis annexe de Lariboisière jusqu'en 1998.





A partir de 2000 l'ilot de la **prison Saint-Lazare** est aménagé avec parc public, équipements sportifs, scolaires et culturels.
Restent visibles la chapelle et l'infirmerie spéciale (hôpital-prison) de 1834 / Pierre Louis Baltard. Médiathèque Françoise Sagan en 2015.

Sainte Pélagie

Fondée en 1665 selon les préceptes de Saint Vincent de Paul en opposition à la Salpêtrière. Malgré tout rattachée à l'Hôpital Général comme centre d'enfermement pour filles et femmes débauchées.

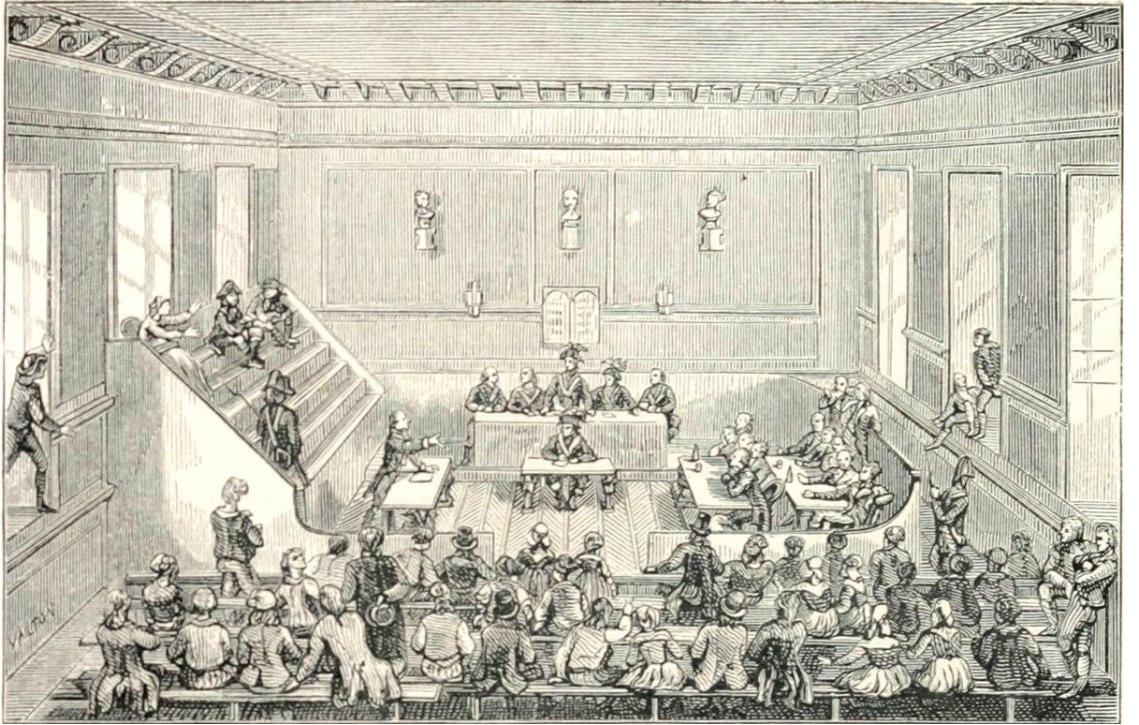
Devient une des principales prisons pour les ennemis de la Révolution (Mme Roland). Prison d'état au XIXème pour les détenus pour dettes et affaires de mœurs et surtout les opposants politiques. Démolie en 1900.



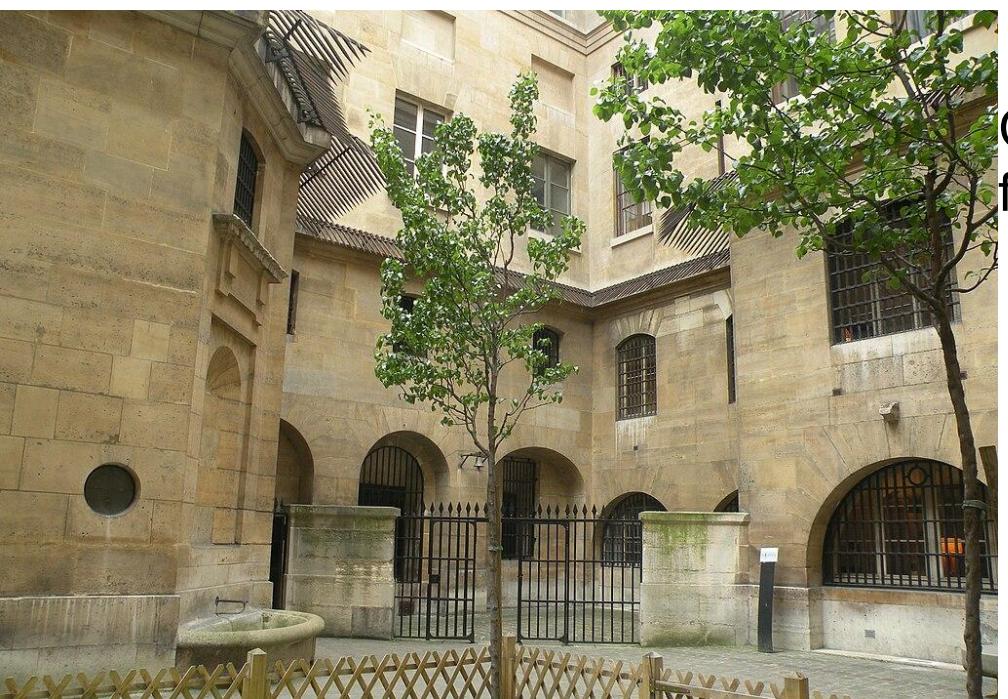
La Révolution Française

L'Assemblée Constituante promulgue le premier code pénal en 1791. Celui-ci institue la peine de prison comme condamnation proportionnée à un délit. Il abolit la torture et « Tout condamné à mort aura la tête tranchée »

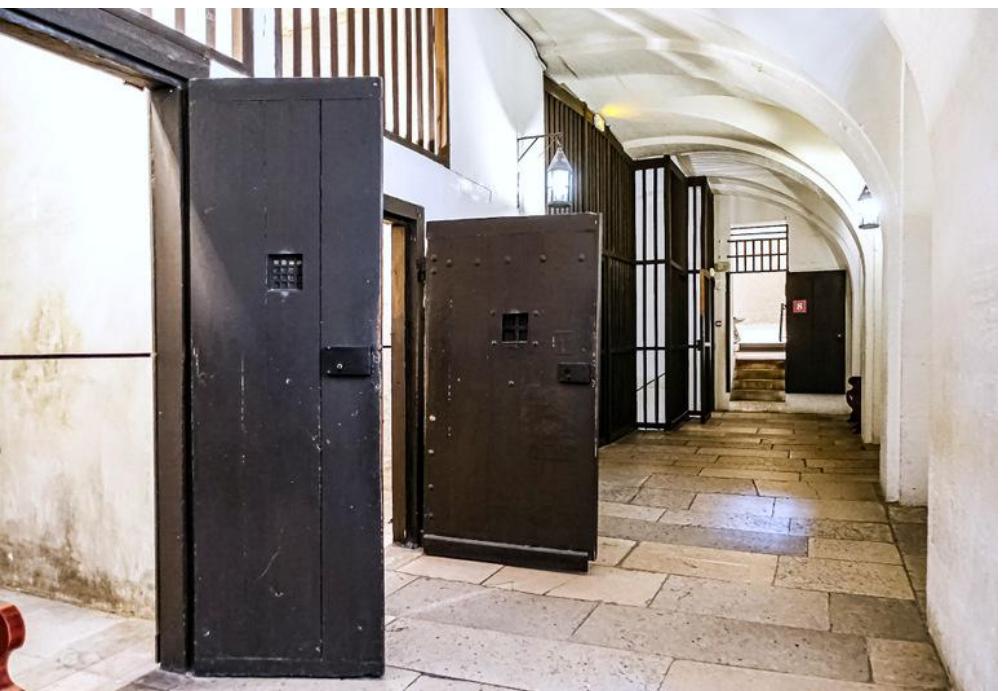
La Révolution est obligée de doubler le nombre des prisons pour pouvoir enfermer les innombrables parisiens accusés d'être des ennemis du peuple, en attente de procès.



Le **Tribunal Révolutionnaire** siège dans la Grand-chambre du Palais. Fouquier-Tinville est logé au dessus. Les condamnés sortent de la Conciergerie par la rue de Paris et la cour de Mai pour être conduits à la guillotine. Celle-ci est dressée alternativement place de la Concorde, place du Carrousel, place de la Bastille, place du Trône ou place de Grève.



Cour des femmes



Les prévenus sont transférés de leur lieu de détention parisien à la Conciergerie en vue de leur procès. Ils sont incarcérés dans les cachots du quartier des hommes ou de celui des femmes

Chapelle des Girondins





Massacre à la prison de l'abbaye



Maison Coignard



Pension Belhomme



La Convention rouvre les prisons inutilisées, comme le donjon du Temple et en aménage d'autres dans des bâtiments privés, surtout des maisons de santé, comme la pension Belhomme ou la maison Coignard.

Les massacres de Septembre 1792 et les conspirations des prisons restent les épisodes parmi les plus sombres de la Révolution.



Le Ministère de la Justice est créé en 1791. Il s'installe dans **l'hôtel de Bourvallais**, auparavant résidence du Grand Chancelier de France depuis 1718.
Architecte Robert de Cotte

Danton est le 1^{er} ministre de la Justice en 1792.



Ministère de la Justice



Salon Danton

Galerie Peyronnet 1827

Les décors intérieurs visibles aujourd'hui ont été réalisés entre 1810 et 1860 en s'inspirant le plus souvent du XVIIIème.



Vers le Palais de Justice actuel

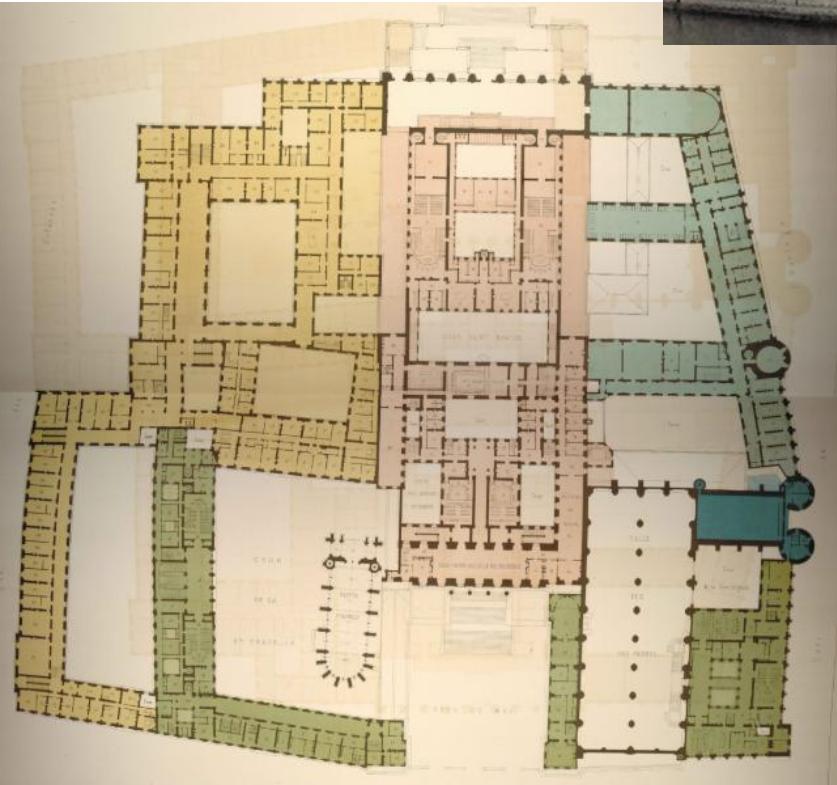
A partir du premier Empire la justice est profondément réorganisée et prend la configuration que nous lui connaissons aujourd’hui:

Instance civile, instance correctionnelle, appel, cassation, assises, parquet, police judiciaire.

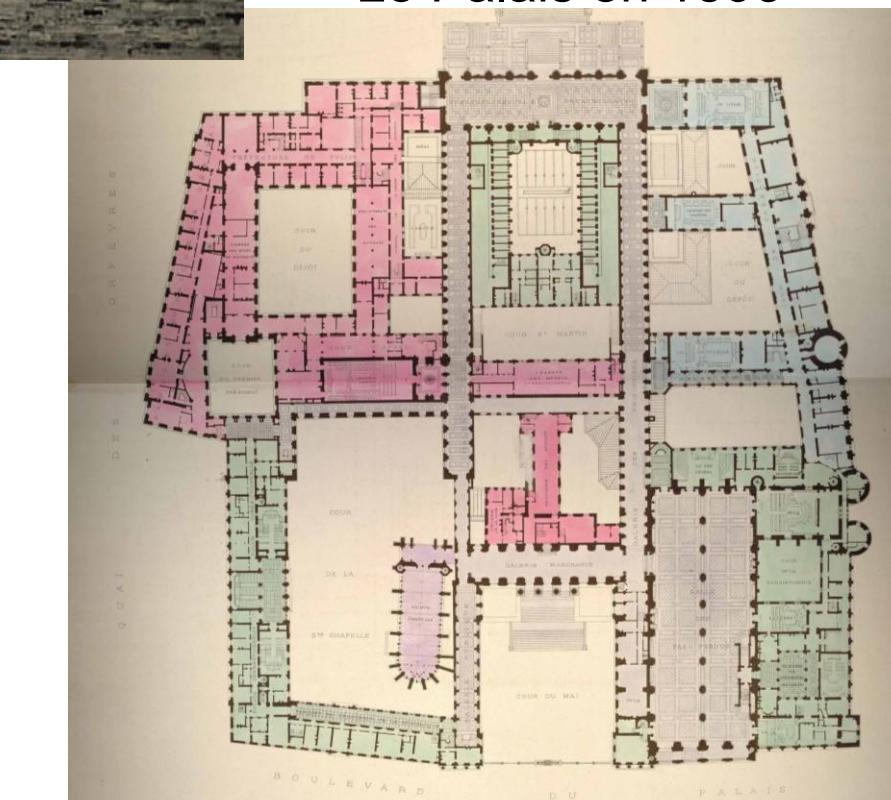
L’ampleur prise par l’administration de la justice impose une restructuration complète du site du Palais de la Cité.

Louis-Philippe choisit le projet conçu par Huyot. En 1840, il en confie la réalisation à l’architecte Joseph Louis Duc, rejoint par son confrère Honoré Daumet en 1860. Ils travailleront à l’achèvement du site jusqu’à leurs morts en 1879 et 1899.

Le projet Duc et Daumet
en 1860



Le Palais presqu'achevé
après l'incendie de 1871



Le Palais en 1893

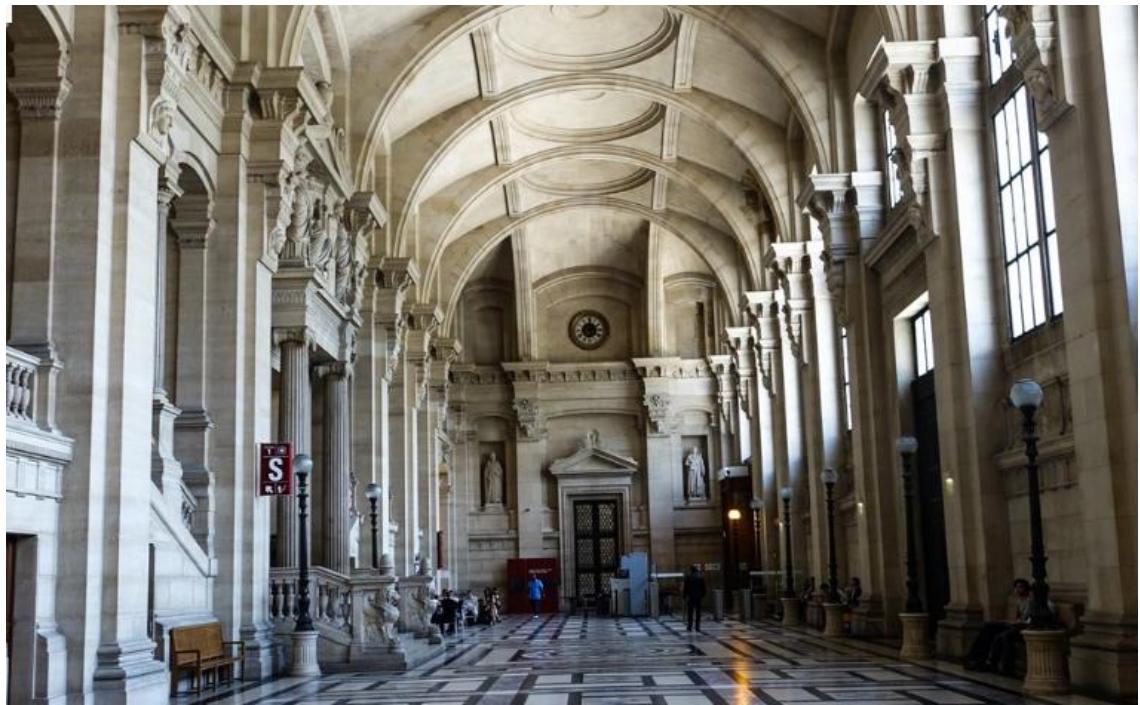


Avant/après
aile du tribunal
correctionnel par
Tournaire / 1911



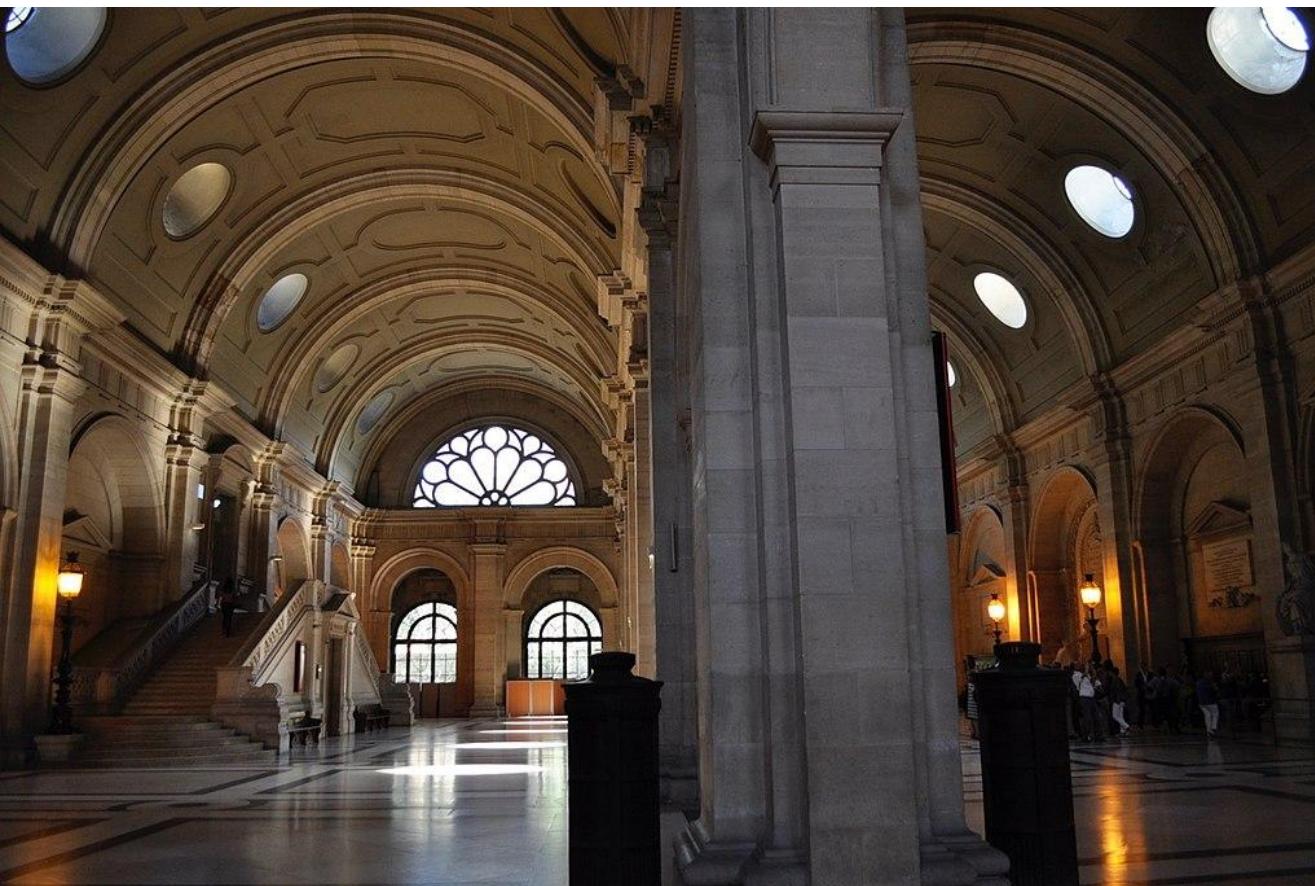


Hall du plateau correctionnel



Vestibule de Harley
vers les salles d'assises

Restaurée après l'incendie de 1871, la salle des Pas Perdus conserve l'emplacement et la volumétrie de la Grande Salle de Philippe le Bel.



La Galerie Mercière restitue le volume de celle créée par Saint-Louis



1^{ère}
chambre
civile de
la cour de
cassation



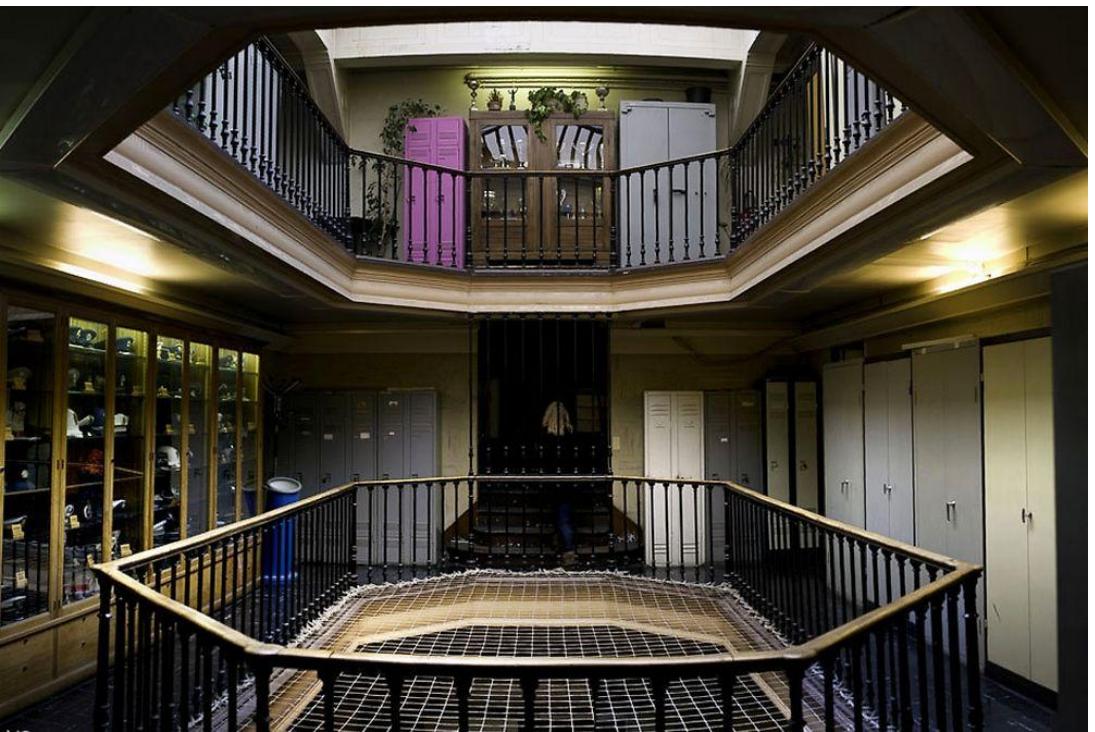
1^{ère}
chambre
civile
d'instance



Chambre
de cour
d'appel



Grande
salle de
la cour
d'assises



36 quai des Orfèvres

Bâtiment construit après 1871 (Gilbert et Diet architectes) en empiétant sur une partie de la Cour d'Appel, pour reloger la Préfecture de Police incendiée (ex rue de Jérusalem).
Affecté à la **Police Judiciaire** à sa création en 1913 par Clémenceau pour seconder la Justice. Brigades spécialisées: Crim, Banditisme, BRI, Mondaine, Mineurs, Stup

A beaucoup inspiré la littérature et le cinéma.



De nouveaux modèles de prisons

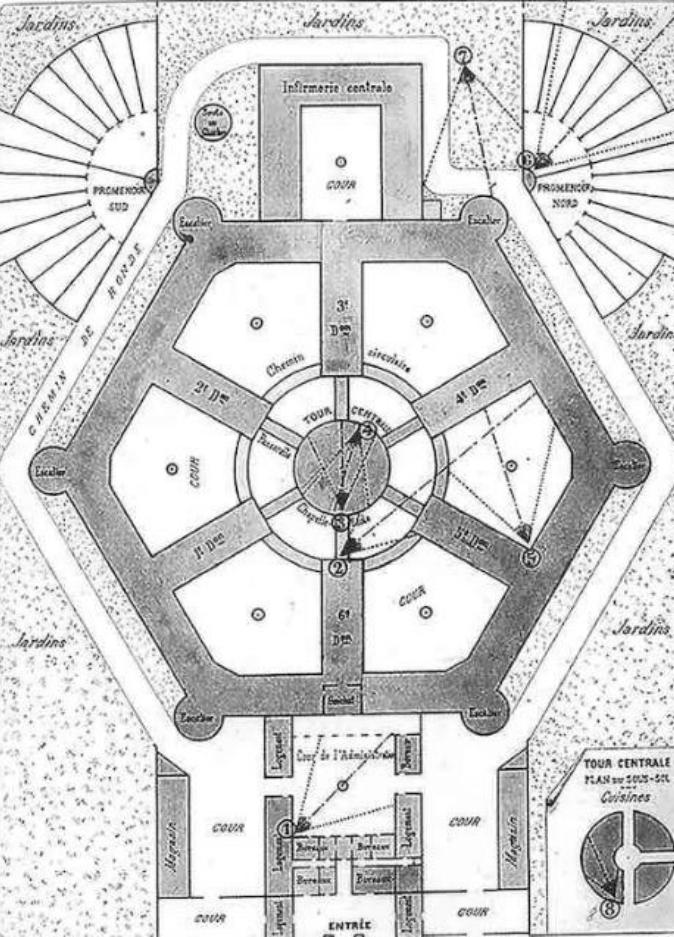
La promulgation du code civil en 1791 puis 1810, et la création des tribunaux correctionnels et des cours d'assises ont pour conséquence que la peine de prison devient la condamnation de base de la justice pénale en dehors de la peine de mort.

Cela entraîne une réflexion sur le sujet de la part des différents acteurs concernés (politiques, philosophes, architectes, ingénieurs)

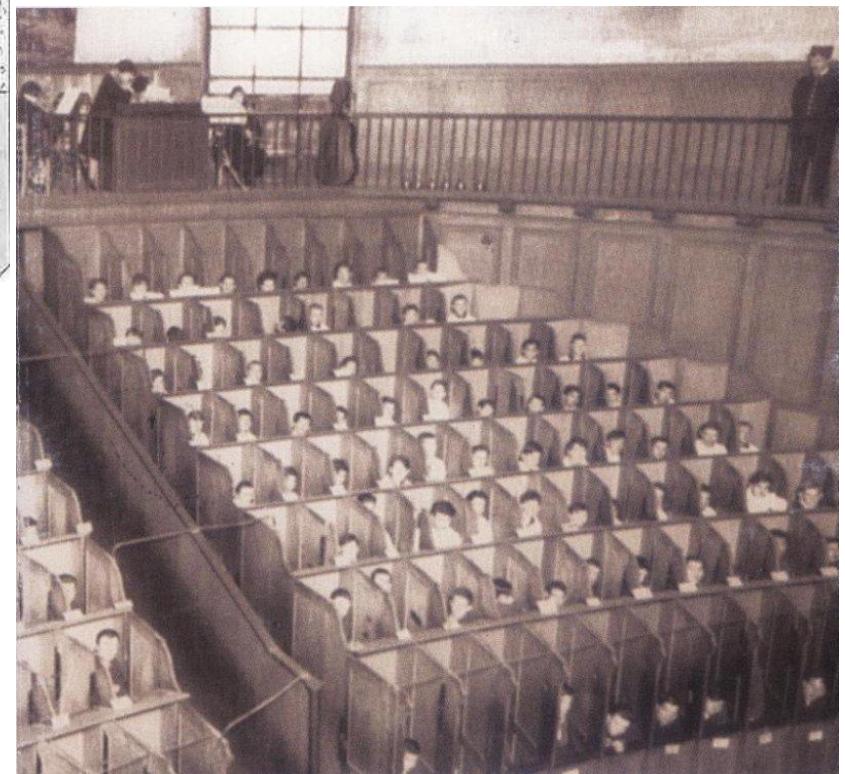
La conception des prisons est théorisée:
système pennsylvanien (isolement strict) ou auburnien (activités en groupe)
architecture panoptique, rayonnante ou en damier.

Prison de la Petite Roquette

Prison dédiée aux mineurs décidée par Charles X. Construite en 1826 par Hyp. Lebas sur un plan panoptique sur le terrain des Hospitalières de la Roquette. Suppression de la promiscuité vue comme seule solution pour leur rédemption. Isolement strict même pendant les déplacements.



500 enfants sont soumis aux travaux forcés et aux mauvais traitements. D'où une mauvaise réputation après l'engouement initial. (Jean genet 15 ans, en 1925)



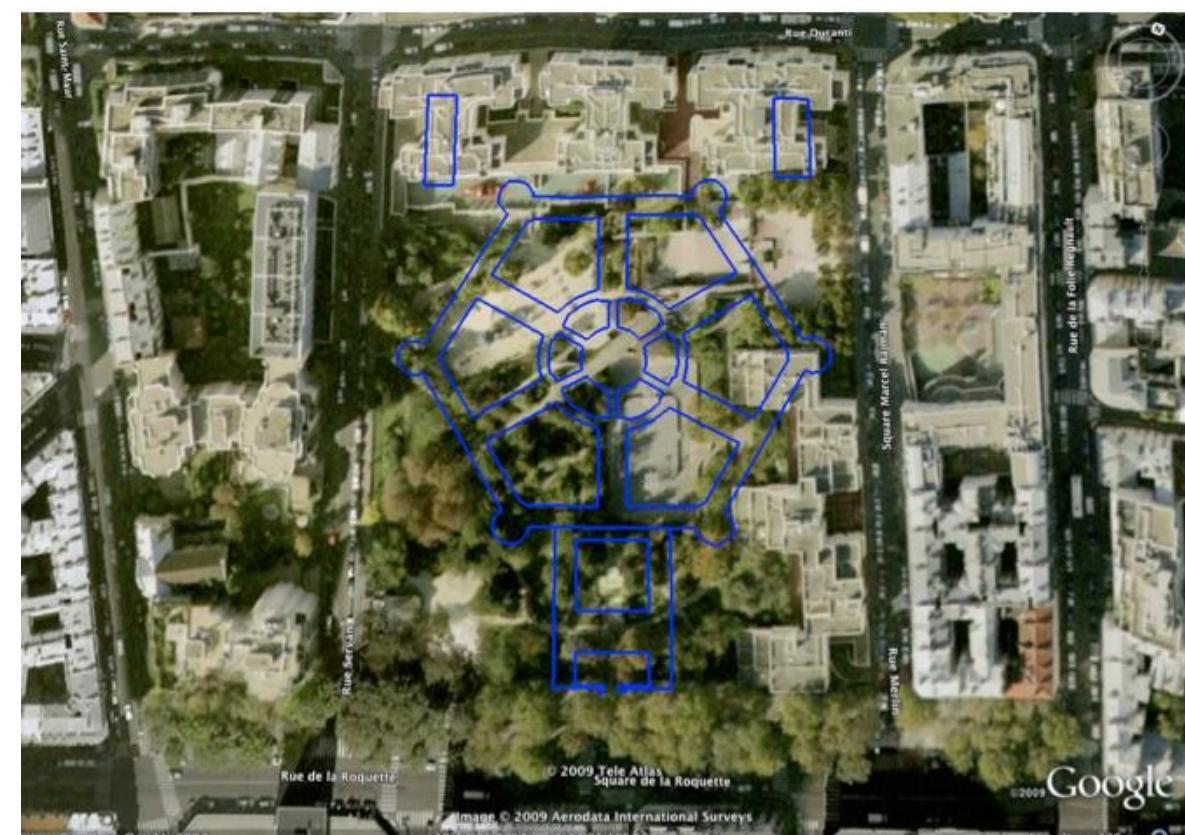
La **Petite Roquette** est transformée en prison pour femmes en 1935 suite à la fermeture de la prison Saint-Lazare.

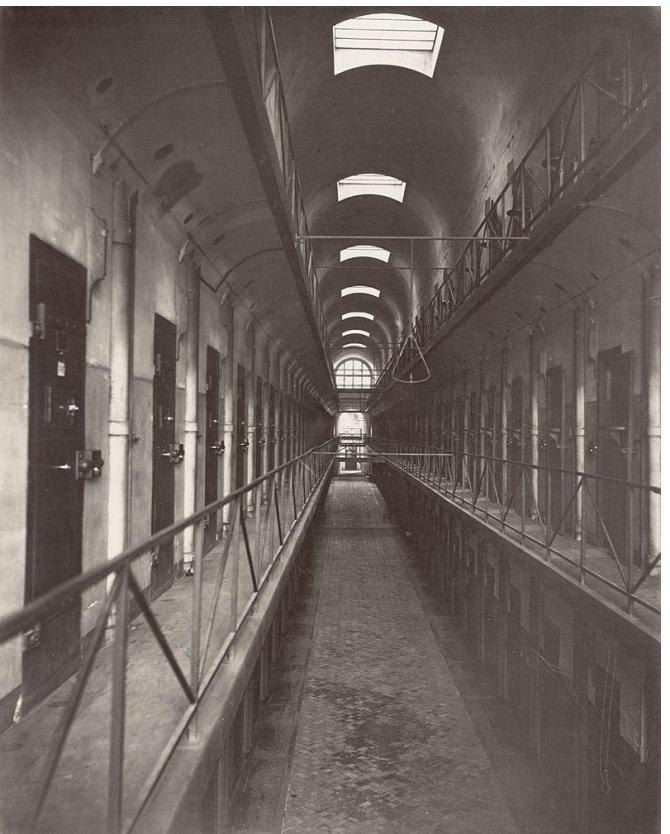
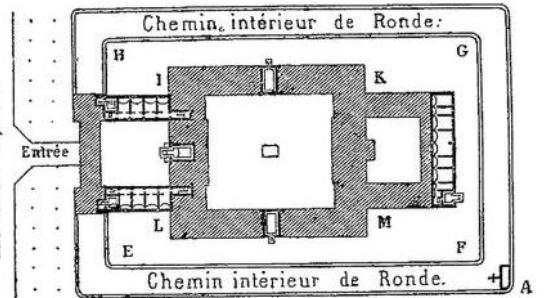
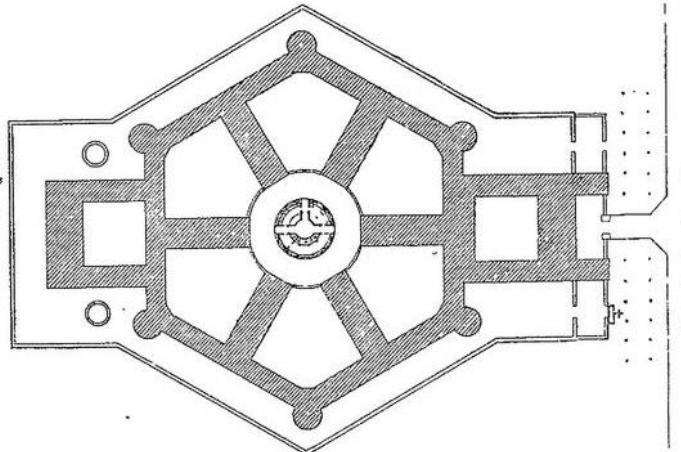
Elle est fermée en 1974.

L'ilot fait l'objet d'un aménagement urbain avec parc public



Ancien pavillon d'entrée de la Petite Roquette





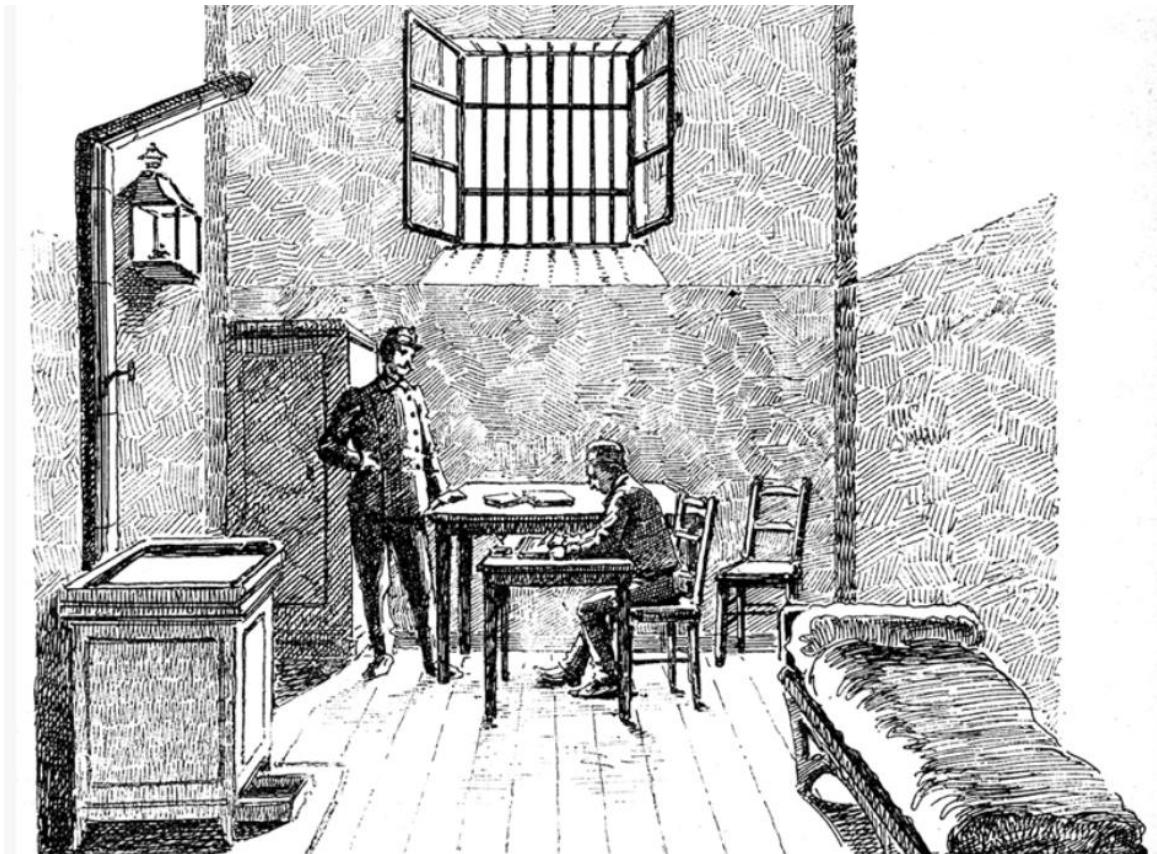
Prison de la Grande Roquette

En 1836 Louis-Philippe décide de construire une prison antithèse de la petite roquette, située en face.
(Fr.Ch.Gau architecte)
Un grand carré entouré d'un mur d'enceinte, destiné aux condamnés à de lourdes peines, bagnards en attente, condamnés à mort.



En 1832, la guillotine avait été transférée de la place de Grève à la barrière Saint Jacques. Pour éviter un trop long parcours, elle est transférée devant la prison de **la Grande Roquette** en 1851. Les dalles de support de la guillotine sont toujours visibles au carrefour Roquette/Croix-Faubin. 69 exécutions entre 1851 et 1899.

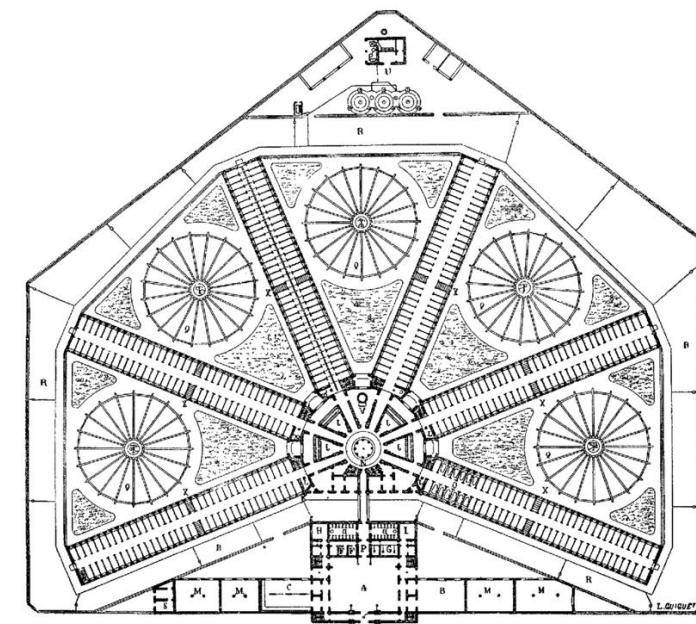
La prison est fermée en 1899. Démolie, elle laisse place au quartier d'habitation Croix-Faubin.



Prison Mazas

construite en 1850 par Emile Gilbert pour remplacer la Force. Conçue comme prison modèle suivant un principe pennsylvanien et un plan panoptique avec des principes hygiénistes (ventilation, chauffage, becs de gaz). 1200 cellules individuelles pour prisonniers de droit commun.

Démolie en 1899 en prévision de l'exposition universelle de 1900 (pas souhaitable devant la gare de Lyon).



Prison de la Santé

Construite en 1867 par Vaudremer sur le terrain d'une ancienne maison de santé fondée par Anne d'Autriche (maison transférée ensuite sur l'actuel site de Sainte Anne).

D'abord un quartier pennsylvanien de 500 cellules à plan panoptique pour accueillir des prévenus. Puis en 1899 un quartier « haut » auburnien de 500 cellules supplémentaires pour transférer les détenus de la Grande Roquette démolie.

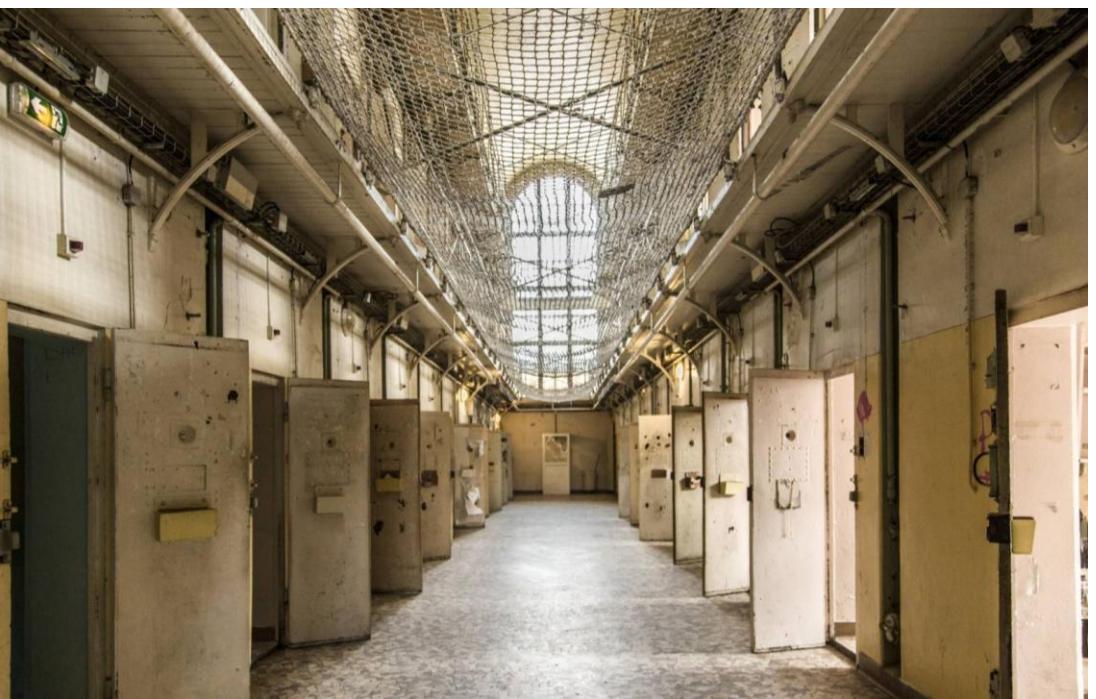


1865, ouverture du boulevard Arago





Après la démolition de la Grande Roquette, la **guillotine** est installée devant la prison de la Santé (angle Santé / Arago) jusqu'en 1939, puis dans une des cours jusqu'en 1972 (dernière exécution Buffet – Bontems)

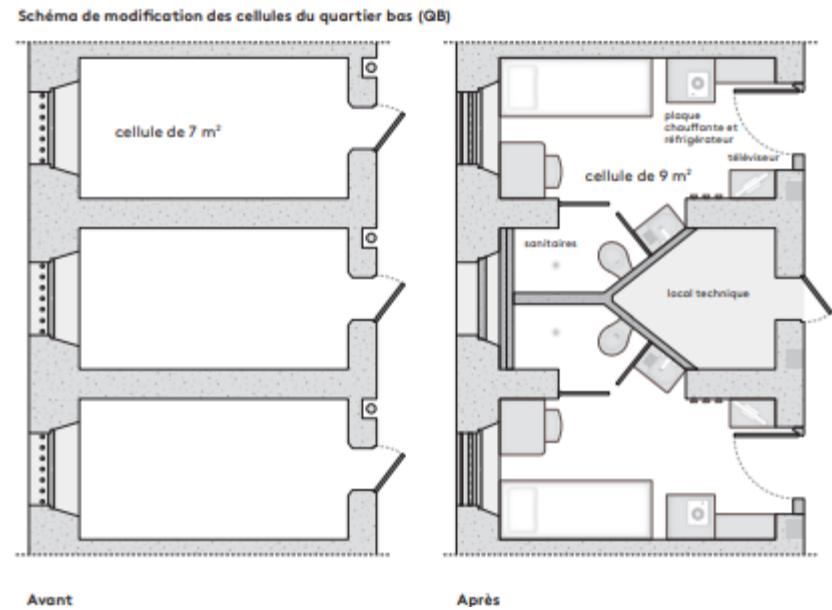


Dans la deuxième moitié du XXème siècle, la prison de la Santé est minée par la vétusté et la surpopulation carcérale (jusqu'à 2000 détenus)



De 2014 à 2019, la **prison de la Santé** a fait l'objet d'une profonde restructuration. Le quartier bas a été rénové. Le quartier haut a été reconstruit.

L'ensemble est passé de 1000 à 800 cellules dont 100 pour le secteur de semi-liberté et 20 pour le secteur VIP isolés du reste.



Avant

Après





Le Palais de Justice – Etat des lieux

Le Palais de Justice de l'Île de la Cité couvre 4 ha. Il développe 200 000m² hors œuvre et comporte 24 km de couloir.

Répartition de la surface utile avant le déménagement du TGI:

TGI 42000m², Cassation 10000m², Appel 19000m², locaux communs 15000m²

4000 magistrats et fonctionnaires travaillent au Palais qui est fréquenté en moyenne par 15000 personnes par jour.

L'institution est obligée d'utiliser 30 000m² de surfaces complémentaires dispersées dans Paris

L'établissement est considéré comme vieillissant et saturé.

En projet depuis 1997, le **déménagement du TGI vers Clichy-Batignolles** est décidé en 2009. Il est effectif en 2018.

Depuis le départ du TGI, les surfaces sont en cours de redistribution (Grand Chambre affectée à la cour de Cassation).

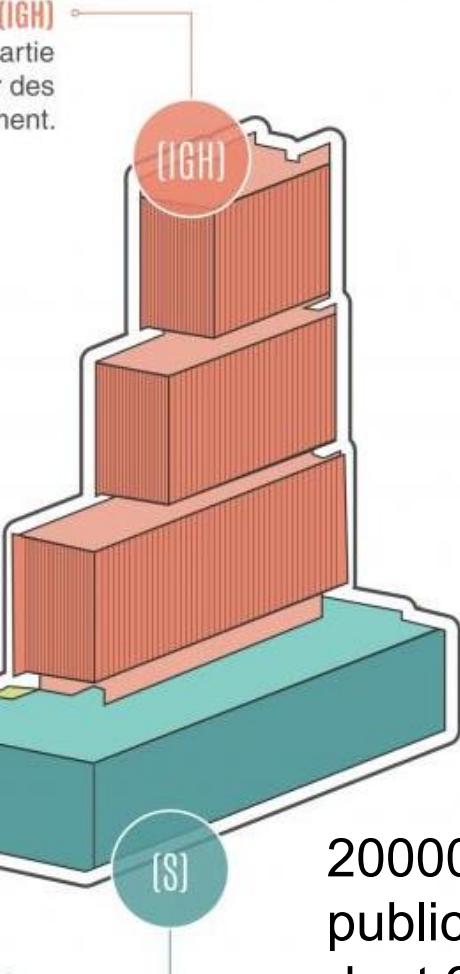
Une étude de réaménagement du site a été commandée à Dominique Perrault, visant à renforcer la vocation culturelle et touristique du site et son ouverture sur la ville.

Le Tribunal Judiciaire de Paris - Clichy-Batignolles

de Renzo Piano
regroupe en 2018 le TGI et les tribunaux d'instance d'arrdts.

L'immeuble de grande hauteur (IGH)

Il rassemble les espaces de bureaux. La partie basse de l'IGH est susceptible de recevoir des justiciables, sur convocation uniquement.



Le bâtiment Bastion

Cet espace mixte regroupe à la fois des espaces publics, tertiaires, logistiques et sécurisés (attentes gardées).

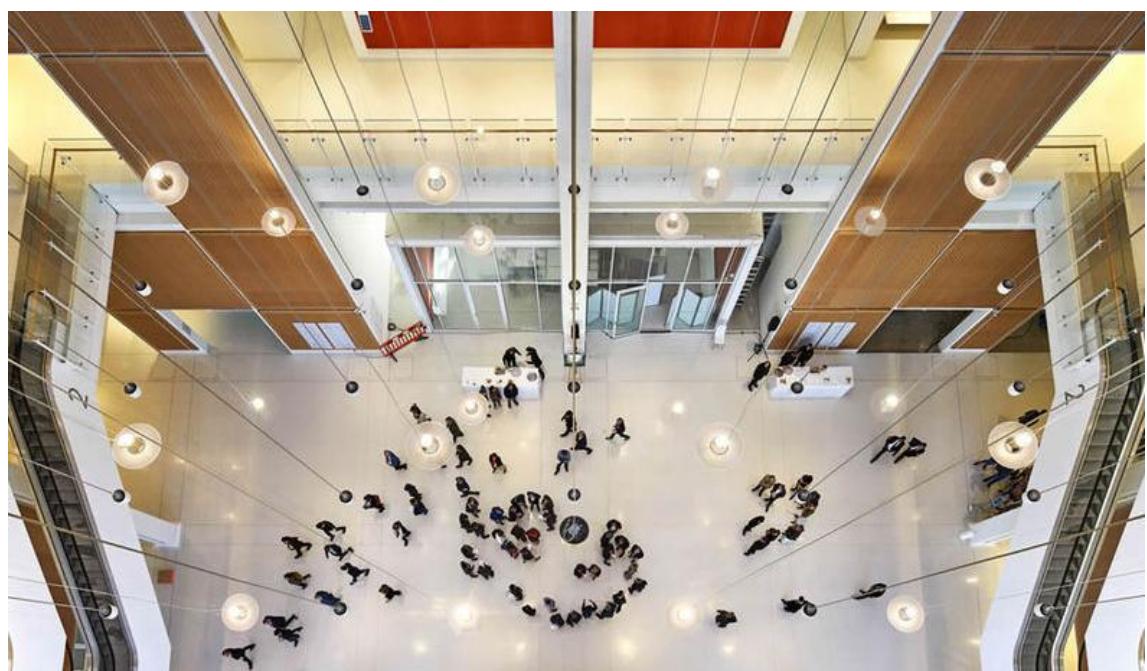
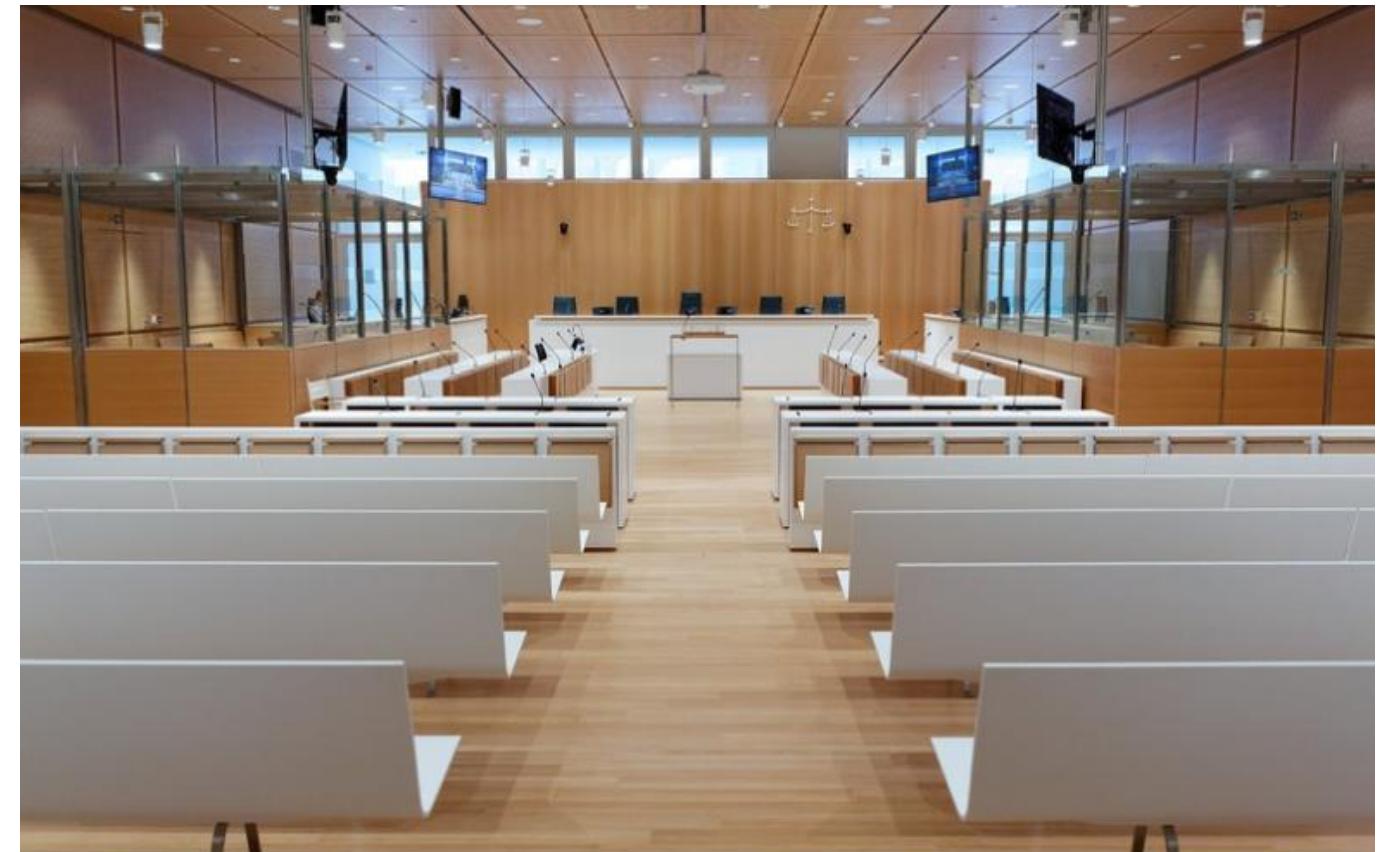
38 étages
88500m²
(120000m² ho)

20000m² d'espaces publics
dont 9400m² de salles d'audience

Il rassemble les espaces publics, avec les accueils, les salles d'audience et l'auditorium Pierre Drai.



Nouvelle organisation par pôles
spécialisés:
Urgence civile, urgence pénale,
économique et commercial, social





36 Bastion – nouvelle DRPJ

30000m² par Valode et Pistre. Référence à une fortification.

Abrite depuis 2017 toutes les brigades de la DRPJ sauf la BRI restée quai des Orfèvres: Crim., Stup., identité judiciaire, protection des mineurs, affaires économiques et financières, répression du banditisme et répression du proxénétisme.



De nombreuses autres juridictions spécialisées.

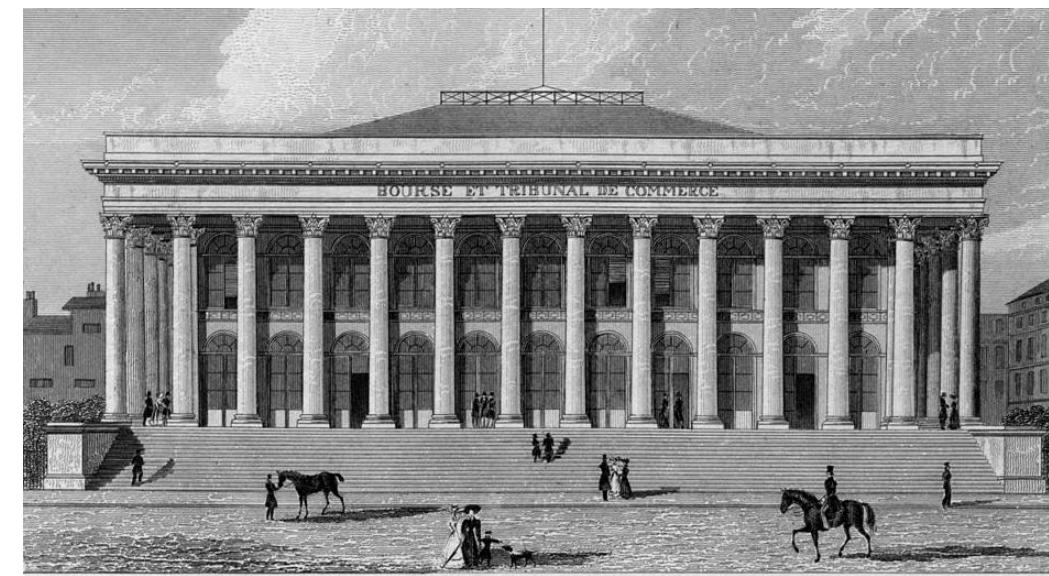
Dans l'histoire de Paris, ont existées de très nombreuses juridictions spécialisées disposant d'un pouvoir de justice par leur capacité à juger des litiges relevant de leurs compétences:

- . la justice du prévôt des marchands à l'hôtel de ville,
- . le Grand Conseil du Roi (litiges avec l'Etat) à l'Hôtel d'Aligre puis au Louvre
- . la Grande Maîtrise des Eaux et Forêts (Table de Marbre au Palais)
- . des juridictions financières: chambres des Comptes, des Aides et du Domaine au Palais, Grenier à Sel rue des Orfèvres, cour des Monnaies à l'hôtel des Monnaies.
- . des juridictions commerciales: Juges Consuls à St-Merry pour les litiges commerciaux, chambres de la Marée et des Bâtiments au Palais.
- . des juridictions militaires.

Certaines de ces juridictions ont perduré après s'être transformées:

Le Grand Conseil est l'ancêtre du **Conseil d'Etat** et des **Tribunaux Administratifs**.

Le **Tribunal de Commerce** est l'héritier de la Juridiction Consulaire.



Tribunal de Commerce

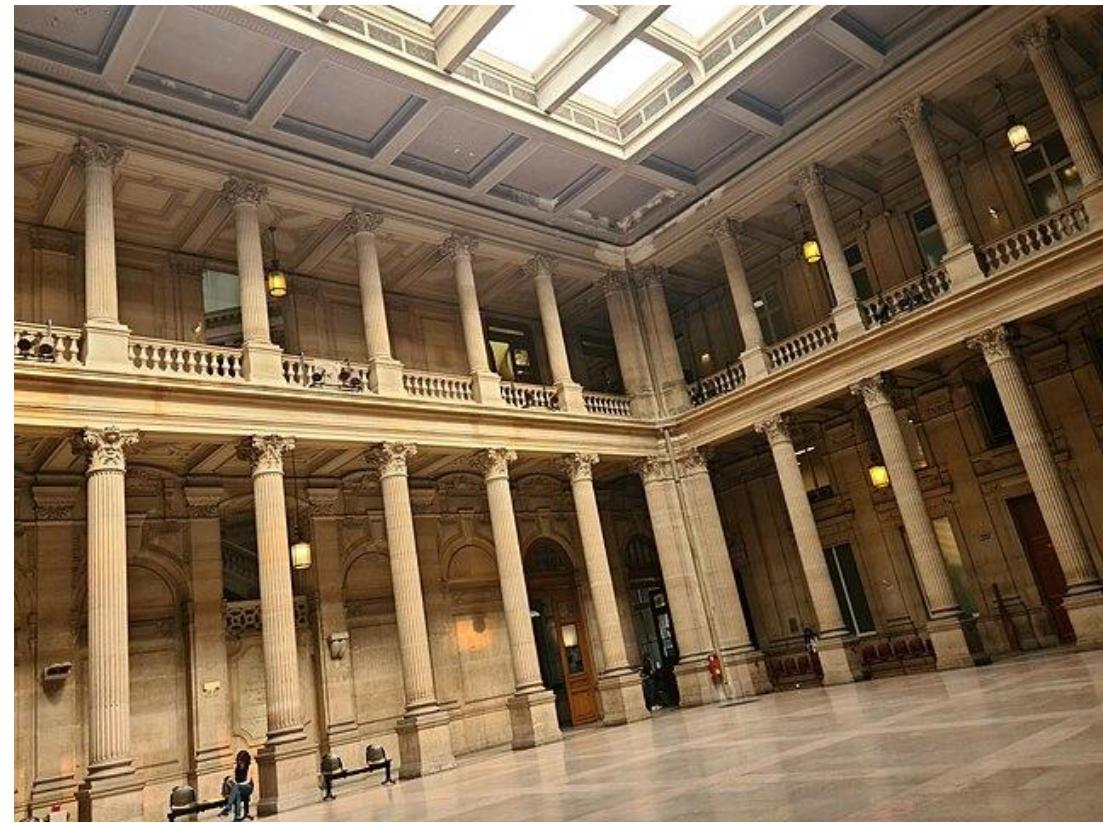
La juridiction consulaire est créée en 1563 par Charles IX et Michel de l'Hospital. Elle siège au cloître St-Merry. Devenue Tribunal de Commerce en 1792, elle est transférée au nouveau Palais Brongniart en 1826. En 1865 Napoléon III fait édifier par Bailly un véritable palais à la gloire du commerce. (références à Solférino/Brescia)



Tribunal de Commerce

Quai de Corse

Salle des pas perdus



Salles
d'audience



Le Conseil d'Etat

créé en 1799, il s'installe au Palais Royal en 1872, (après le palais d'Orsay et l'hôtel de Roquelaure)



Tribunal administratif – Hôtel d'Aumont en 1957



Tribunal administratif d'appel Hôtel de Beauvais

